

Finances

Budget Primitif

Budgets Annexes

2021

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24440040400079	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Nantes Métropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Nantes municipale

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget annexe Eau (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	34
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	35
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	38
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	105 218 187,00	105 218 187,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		105 218 187,00	105 218 187,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	40 779 471,92	40 779 471,92
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		40 779 471,92	40 779 471,92

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	145 997 658,92	145 997 658,92
----------------------------	----------------	----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	65 398 320,00	0,00	69 123 539,00	69 123 539,00	69 123 539,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 908 345,00	0,00	13 980 593,00	13 980 593,00	13 980 593,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	836 400,00	0,00	843 915,00	843 915,00	843 915,00
Total des dépenses de gestion des services		80 143 065,00	0,00	83 948 047,00	83 948 047,00	83 948 047,00
66	Charges financières	2 000 000,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 464 100,00	0,00	1 660 422,00	1 660 422,00	1 660 422,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		83 607 165,00	0,00	88 408 469,00	88 408 469,00	88 408 469,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	13 158 035,00		9 209 718,00	9 209 718,00	9 209 718,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	7 023 000,00		7 600 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		20 181 035,00		16 809 718,00	16 809 718,00	16 809 718,00
TOTAL		103 788 200,00	0,00	105 218 187,00	105 218 187,00	105 218 187,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	105 218 187,00
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	101 984 400,00	0,00	101 752 087,00	101 752 087,00	101 752 087,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
75	Autres produits de gestion courante	175 000,00	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
Total des recettes de gestion des services		102 369 400,00	0,00	102 117 087,00	102 117 087,00	102 117 087,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	518 100,00	0,00	518 100,00	518 100,00	518 100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		102 887 500,00	0,00	102 635 187,00	102 635 187,00	102 635 187,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	900 700,00		2 583 000,00	2 583 000,00	2 583 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		900 700,00		2 583 000,00	2 583 000,00	2 583 000,00
TOTAL		103 788 200,00	0,00	105 218 187,00	105 218 187,00	105 218 187,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	105 218 187,00
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	14 226 718,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	451 477,65	0,00	697 414,30	697 414,30	697 414,30
21	Immobilisations corporelles	1 773 111,70	0,00	2 394 410,00	2 394 410,00	2 394 410,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 967 815,04	0,00	22 154 647,62	22 154 647,62	22 154 647,62
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	21 192 404,39	0,00	25 246 471,92	25 246 471,92	25 246 471,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 550 000,00	0,00	12 150 000,00	12 150 000,00	12 150 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	12 550 000,00	0,00	12 150 000,00	12 150 000,00	12 150 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	33 742 404,39	0,00	37 396 471,92	37 396 471,92	37 396 471,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	900 700,00		2 583 000,00	2 583 000,00	2 583 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	650 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 550 700,00		3 383 000,00	3 383 000,00	3 383 000,00
	TOTAL	35 293 104,39	0,00	40 779 471,92	40 779 471,92	40 779 471,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 779 471,92
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	5 031 900,00	0,00	3 840 955,20	3 840 955,20	3 840 955,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 430 169,39	0,00	19 328 798,72	19 328 798,72	19 328 798,72
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	14 462 069,39	0,00	23 169 753,92	23 169 753,92	23 169 753,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	14 462 069,39	0,00	23 169 753,92	23 169 753,92	23 169 753,92
021	Virement de la section d'exploitation (4)	13 158 035,00		9 209 718,00	9 209 718,00	9 209 718,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 023 000,00		7 600 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	650 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	20 831 035,00		17 609 718,00	17 609 718,00	17 609 718,00
	TOTAL	35 293 104,39	0,00	40 779 471,92	40 779 471,92	40 779 471,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 779 471,92
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	14 226 718,00
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	69 123 539,00		69 123 539,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 980 593,00		13 980 593,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	843 915,00		843 915,00
66	Charges financières	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 660 422,00	0,00	1 660 422,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	1 000 000,00	7 600 000,00	8 600 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		9 209 718,00	9 209 718,00
	Dépenses d'exploitation – Total	88 408 469,00	16 809 718,00	105 218 187,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	105 218 187,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	583 000,00	583 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 150 000,00	0,00	12 150 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	697 414,30	0,00	697 414,30
21	Immobilisations corporelles (6)	2 394 410,00	0,00	2 394 410,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	22 154 647,62	2 800 000,00	24 954 647,62
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	37 396 471,92	3 383 000,00	40 779 471,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 779 471,92
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	101 752 087,00		101 752 087,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		2 000 000,00	2 000 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	210 000,00		210 000,00
75	Autres produits de gestion courante	155 000,00		155 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	518 100,00	583 000,00	1 101 100,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		102 635 187,00	2 583 000,00	105 218 187,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	105 218 187,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 840 955,20	0,00	3 840 955,20
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	19 328 798,72	0,00	19 328 798,72
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	800 000,00	800 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		7 600 000,00	7 600 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		9 209 718,00	9 209 718,00
Recettes d'investissement – Total		23 169 753,92	17 609 718,00	40 779 471,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 779 471,92
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	65 398 320,00	69 123 539,00	69 123 539,00
605	Achats d'eau	3 281 300,00	3 000 000,00	3 000 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 289 700,00	2 400 000,00	2 400 000,00
6062	Produits de traitement	2 884 700,00	2 908 500,00	2 908 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	217 900,00	250 500,00	250 500,00
6064	Fournitures administratives	58 900,00	58 900,00	58 900,00
6066	Carburants	200 000,00	210 000,00	210 000,00
6068	Autres matières et fournitures	720 400,00	675 100,00	675 100,00
6078	Autres marchandises	650 000,00	540 000,00	540 000,00
611	Sous-traitance générale	3 259 600,00	3 366 000,00	3 366 000,00
6132	Locations immobilières	107 000,00	107 000,00	107 000,00
6135	Locations mobilières	528 500,00	483 000,00	483 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	30 000,00	30 000,00	30 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	12 000,00	32 000,00	32 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	310 000,00	340 000,00	340 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	130 000,00	130 000,00
61551	Entretien matériel roulant	219 000,00	209 000,00	209 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	70 000,00	69 000,00	69 000,00
6156	Maintenance	441 600,00	574 250,00	574 250,00
6161	Multirisques	110 000,00	110 000,00	110 000,00
617	Etudes et recherches	56 000,00	56 000,00	56 000,00
618	Divers	1 345 970,00	1 544 850,00	1 544 850,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	7 500,00	7 500,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	85 800,00	84 800,00	84 800,00
6241	Transports sur achats	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6244	Transports administratifs	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	57 000,00	49 000,00	49 000,00
6257	Réceptions	29 800,00	29 300,00	29 300,00
6261	Frais d'affranchissement	126 700,00	136 700,00	136 700,00
6262	Frais de télécommunications	116 700,00	135 500,00	135 500,00
627	Services bancaires et assimilés	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6282	Frais de gardiennage	665 600,00	656 200,00	656 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	212 000,00	212 000,00	212 000,00
6287	Remboursements de frais	3 493 550,00	3 464 901,00	3 464 901,00
63512	Taxes foncières	0,00	30 000,00	30 000,00
6358	Autres droits	642 000,00	649 000,00	649 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	13 367 000,00	12 687 148,00	12 687 148,00
6378	Autres taxes et redevances	29 755 600,00	33 836 390,00	33 836 390,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 908 345,00	13 980 593,00	13 980 593,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	94 000,00	94 000,00	94 000,00
6331	Versement de mobilité	139 847,00	137 464,00	137 464,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	34 928,00	34 352,00	34 352,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	62 700,00	61 850,00	61 850,00
6411	Salaires, appointements, commissions	8 934 587,00	9 013 675,00	9 013 675,00
6413	Primes et gratifications	518 996,00	553 373,00	553 373,00
6414	Indemnités et avantages divers	276 802,00	264 949,00	264 949,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 168 864,00	1 136 691,00	1 136 691,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 067 218,00	2 099 571,00	2 099 571,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	25 387,00	21 188,00	21 188,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	27 188,00	21 960,00	21 960,00
6471	Prestations directes	19 866,00	16 951,00	16 951,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	125 000,00	131 500,00	131 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 000,00	20 000,00	20 000,00
648	Autres charges de personnel	392 962,00	373 069,00	373 069,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	836 400,00	843 915,00	843 915,00
6541	Créances admises en non-valeur	441 400,00	448 915,00	448 915,00
6542	Créances éteintes	395 000,00	395 000,00	395 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		80 143 065,00	83 948 047,00	83 948 047,00
66	Charges financières (b) (8)	2 000 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 914 941,00	1 782 065,00	1 782 065,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	75 059,00	-27 065,00	-27 065,00
6688	Autre	10 000,00	45 000,00	45 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 464 100,00	1 660 422,00	1 660 422,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	3 000,00	4 000,00	4 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	723 100,00	906 422,00	906 422,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	318 000,00	330 000,00	330 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	420 000,00	420 000,00	420 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		83 607 165,00	88 408 469,00	88 408 469,00
023	Virement à la section d'investissement	13 158 035,00	9 209 718,00	9 209 718,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	7 023 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	7 023 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		20 181 035,00	16 809 718,00	16 809 718,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		20 181 035,00	16 809 718,00	16 809 718,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		103 788 200,00	105 218 187,00	105 218 187,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	105 218 187,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	257 662,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	284 727,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-27 065,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	101 984 400,00	101 752 087,00	101 752 087,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	33 550 000,00	33 950 000,00	33 950 000,00
70118	Autres ventes d'eau	4 153 000,00	4 160 000,00	4 160 000,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	125 000,00	120 021,00	120 021,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	8 265 500,00	7 936 263,00	7 936 263,00
70128	Autres taxes et redevances	35 000,00	33 606,00	33 606,00
704	Travaux	2 920 000,00	2 745 000,00	2 745 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	31 001 000,00	30 899 825,00	30 899 825,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	3 069 900,00	2 947 617,00	2 947 617,00
7062	Redevances assainissement non collectif	75 000,00	74 755,00	74 755,00
7068	Autres prestations de services	18 500 000,00	18 600 000,00	18 600 000,00
7087	Remboursement de frais	230 000,00	230 000,00	230 000,00
7088	Autres produits activités annexes	60 000,00	55 000,00	55 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	210 000,00	210 000,00	210 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	210 000,00	210 000,00	210 000,00
75	Autres produits de gestion courante	175 000,00	155 000,00	155 000,00
752	Revenus des immeubles	120 000,00	100 000,00	100 000,00
7588	Autres	55 000,00	55 000,00	55 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		102 369 400,00	102 117 087,00	102 117 087,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	518 100,00	518 100,00	518 100,00
7711	Dédits et pénalités perçus	500,00	500,00	500,00
7714	Recouvrts créances admises en non valeur	286 100,00	286 100,00	286 100,00
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	500,00	500,00	500,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	500,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	500,00	500,00
774	Subventions exceptionnelles	179 000,00	179 000,00	179 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	50 000,00	50 000,00
778	Autres produits exceptionnels	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		102 887 500,00	102 635 187,00	102 635 187,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	900 700,00	2 583 000,00	2 583 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	900 700,00	583 000,00	583 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		900 700,00	2 583 000,00	2 583 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		103 788 200,00	105 218 187,00	105 218 187,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	105 218 187,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040*, *RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	451 477,65	697 414,30	697 414,30
2031	Frais d'études	158 600,00	380 000,00	380 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	292 877,65	317 414,30	317 414,30
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 773 111,70	2 394 410,00	2 394 410,00
2154	Matériel industriel	0,00	150 000,00	150 000,00
2155	Outillage industriel	101 200,00	107 100,00	107 100,00
21561	Service de distribution d'eau	1 184 962,70	1 273 994,15	1 273 994,15
2182	Matériel de transport	376 149,00	667 200,00	667 200,00
2183	Matériel de bureau et informatique	86 800,00	171 115,85	171 115,85
2184	Mobilier	24 000,00	25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	18 967 815,04	22 154 647,62	22 154 647,62
2313	Constructions	13 252 176,01	12 224 375,68	12 224 375,68
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 715 639,03	9 930 271,94	9 930 271,94
Total des dépenses d'équipement		21 192 404,39	25 246 471,92	25 246 471,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 550 000,00	12 150 000,00	12 150 000,00
1641	Emprunts en euros	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	650 000,00	650 000,00	650 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	6 300 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
1687	Autres dettes	1 100 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		12 550 000,00	12 150 000,00	12 150 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		33 742 404,39	37 396 471,92	37 396 471,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	900 700,00	2 583 000,00	2 583 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	900 700,00	583 000,00	583 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	301 700,00	252 000,00	252 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	99 800,00	15 000,00	15 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	127 500,00	169 000,00	169 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	254 200,00	146 000,00	146 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	117 500,00	1 000,00	1 000,00
	Charges transférées	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	650 000,00	800 000,00	800 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	650 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 550 700,00	3 383 000,00	3 383 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		35 293 104,39	40 779 471,92	40 779 471,92

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 779 471,92
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	5 031 900,00	3 840 955,20	3 840 955,20
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 931 900,00	887 491,75	887 491,75
1313	Subv. équipt Départements	2 100 000,00	2 140 625,70	2 140 625,70
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	0,00	812 837,75	812 837,75
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 430 169,39	19 328 798,72	19 328 798,72
1641	Emprunts en euros	2 130 169,39	12 328 798,72	12 328 798,72
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	6 300 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
1687	Autres dettes	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		14 462 069,39	23 169 753,92	23 169 753,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		14 462 069,39	23 169 753,92	23 169 753,92
021	Virement de la section d'exploitation	13 158 035,00	9 209 718,00	9 209 718,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	7 023 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00
2801	Frais d'établissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28031	Frais d'études	13 000,00	13 000,00	13 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	59 000,00	59 000,00	59 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	754 000,00	754 000,00	754 000,00
281315	Bâtiments administratifs	87 000,00	87 000,00	87 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	68 000,00	68 000,00	68 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	4 900 000,00	5 477 000,00	5 477 000,00
28155	Outillage industriel	43 000,00	43 000,00	43 000,00
281561	Service de distribution d'eau	816 000,00	816 000,00	816 000,00
28182	Matériel de transport	212 000,00	212 000,00	212 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	40 000,00	40 000,00	40 000,00
28184	Mobilier	30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		20 181 035,00	16 809 718,00	16 809 718,00
041	Opérations patrimoniales (8)	650 000,00	800 000,00	800 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	650 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		20 831 035,00	17 609 718,00	17 609 718,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		35 293 104,39	40 779 471,92	40 779 471,92

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	40 779 471,92
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Eau-135	02/01/2006	1 590 800,00	0,00	0,00	0,00	1 590 800,00
Eau-140	15/12/2009	4 000 000,00	0,00	103 334,00	0,00	4 000 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		5 590 800,00	0,00	103 334,00	0,00	5 590 800,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					98 051 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					86 051 000,00									
Eau-131	CREDIT AGRICOLE	13/06/2003	19/06/2003	10/06/2004	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2.98 %	2,980	2,980	EUR	A	P	O	A-1
Eau-132	FMS Wertmanagement	01/12/2003	23/12/2003	23/12/2004	5 000 000,00	V	Euribor 12M + 0.05	2,370	2,410	EUR	A	C	O	A-1
Eau-134	CREDIT FONCIER DE FRANCE	14/12/2005	16/10/2006	01/11/2007	5 000 000,00	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	4,050	EUR	A	C	O	A-1
Eau-136	SFIL	10/12/2007	28/12/2007	01/05/2009	9 600 000,00	V	Euribor 3M + 0.004	2,120	2,170	EUR	T	P	O	A-1
Eau-137	SFIL	10/12/2007	30/06/2008	01/07/2009	10 651 000,00	C	Taux fixe annuable à 4.25 %	4,250	4,310	EUR	A	P	O	A-1
Eau-139R	CREDIT AGRICOLE CIB	30/06/2020	30/06/2020	30/09/2020	7 800 000,00	F	Taux fixe à 1.725 %	1,720	1,760	EUR	T	C	O	A-1
Eau-142	SFIL	14/11/2011	15/12/2011	01/04/2012	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	4,570	EUR	T	C	O	A-1
Eau-144	SOCIETE GENERALE	14/11/2011	15/12/2011	15/03/2012	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,530	EUR	T	C	O	A-1
Eau-145	CAISSE D'EPARGNE	05/11/2012	25/01/2013	25/04/2013	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,700	EUR	T	C	O	A-1
Eau-146	CAISSE D'EPARGNE	06/05/2013	05/07/2013	12/10/2013	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	4,200	EUR	T	C	O	A-1
Eau-148-1	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/02/2014	02/03/2015	30/06/2018	20 000 000,00	V	Livret A + 1	2,250	2,250	EUR	A	C	O	A-1
Eau-148-2	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/02/2014	18/02/2022	18/02/2023	11 500 000,00	V	Livret A + 1	2,250	2,250	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					12 000 000,00									
Eau-135	CREDIT AGRICOLE CIB	02/01/2006	20/12/2006	15/12/2007	4 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.03	3,730	3,840	EUR	A	P	O	A-1

Nantes Métropole - Budget annexe Eau - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Eau-140	CREDIT AGRICOLE CIB	07/01/2010	27/12/2010	31/12/2011	8 000 000,00	C	Euribor 3M + 0.35	1,360	1,390	EUR	A	C	O	B-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					13 887 792,60									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					13 887 792,60									
Eau-147	Agence de l'Eau Loire Bretagne	28/01/2013	05/08/2014	31/08/2016	10 335 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Eau-149	Agence de l'Eau Loire Bretagne	15/01/2015	10/03/2015	30/04/2017	261 030,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Eau-150	Agence de l'Eau Loire Bretagne	22/12/2016	11/05/2017	30/06/2019	1 080 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Eau-151	Agence de l'Eau Loire Bretagne	22/12/2016	11/05/2017	30/06/2019	2 211 762,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					111 938 792,60									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		48 349 715,94					4 555 100,79	980 409,19	0,00	257 661,93
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		42 758 915,94					3 918 700,79	886 725,86	0,00	257 661,93
Eau-131	N	0,00	A-1	883 287,43	2,44	F	Taux fixe à 0.05 %	0,050	294 281,99	441,64	0,00	163,61
Eau-132	N	0,00	A-1	750 000,00	2,99	V	Euribor 12M + 0.05	0,000	250 000,00	0,00	0,00	0,00
Eau-134	N	0,00	A-1	1 500 000,00	5,83	V	Euribor 12M + 0.0325	0,000	250 000,00	0,00	0,00	0,00
Eau-136	N	0,00	A-1	4 474 329,82	8,08	F	Taux fixe à 2.93 %	2,930	500 151,28	127 357,13	0,00	19 407,24
Eau-137	N	0,00	A-1	5 338 798,69	7,50	F	Taux fixe à 4.25 %	4,250	574 267,52	230 050,32	0,00	102 933,72
Eau-139R	N	0,00	A-1	7 600 000,00	19,00	F	Taux fixe à 1.725 %	1,730	400 000,00	130 290,21	0,00	345,00
Eau-142	N	0,00	A-1	375 000,00	1,00	F	Taux fixe à 4.43 %	4,430	300 000,00	11 785,65	0,00	839,85
Eau-144	N	0,00	A-1	600 000,00	5,96	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	100 000,00	25 032,15	0,00	975,56
Eau-145	N	0,00	A-1	450 000,00	2,07	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	200 000,00	13 687,50	0,00	1 647,57
Eau-146	N	0,00	A-1	3 187 500,00	12,53	F	Taux fixe à 4.14 %	4,140	250 000,00	128 081,26	0,00	26 349,38
Eau-148-1	N	0,00	A-1	17 600 000,00	21,50	V	Livret A + 0.75	1,250	800 000,00	220 000,00	0,00	105 000,00
Eau-148-2	N	0,00	A-1	0,00	26,13	V	Livret A + 0.75	1,250	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		5 590 800,00					636 400,00	93 683,33	0,00	0,00
Eau-135	N	0,00	A-1	1 590 800,00	5,96	V	TAG 3M + 0.05	0,000	236 400,00	0,00	0,00	0,00

Nantes Métropole - Budget annexe Eau - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Eau-140	N	0,00	B-1	4 000 000,00	10,00	C	Taux fixe 2.31% à barrière 5.5% sur Euribor 3M	2,310	400 000,00	93 683,33	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		9 950 215,41					808 428,55	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		9 950 215,41					808 428,55	0,00	0,00	0,00
Eau-147	N	0,00	A-1	6 889 999,99	11,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	574 166,67	0,00	0,00	0,00
Eau-149	N	0,00	A-1	207 354,50	13,33	F	Taux fixe à 0 %	0,000	14 811,04	0,00	0,00	0,00
Eau-150	N	0,00	A-1	936 000,00	12,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	72 000,00	0,00	0,00	0,00
Eau-151	N	0,00	A-1	1 916 860,92	12,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	147 450,84	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		58 299 931,35					5 363 529,34	980 409,19	0,00	257 661,93

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
Eau-140	CREDIT AGRICOLE CIB	8 000 000,00	4 000 000,00	1	20,00		Euribor 3M + 0.35	Taux fixe 2.31% à barrière 5.5% sur Euribor 3M	202 503,06	Taux fixe 2.31% à barrière 5.5% sur Euribor 3M	2,310	93 683,33	0,00	6,86
TOTAL (B)		8 000 000,00	4 000 000,00						202 503,06			93 683,33	0,00	6,86
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		8 000 000,00	4 000 000,00						202 503,06			93 683,33	0,00	6,86

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	93,16	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	54 299 931,35	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	6,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	201 - Frais d'établissement	5	14/12/2012
L	203 - Frais d'études, de recherche et développement et frais d'insertion	5	14/12/2012
L	205 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits similaires	5	14/12/2012
L	208 - Autres immobilisations incorporelles	5	14/12/2012
L	2121 - Agencements et aménagements de terrains nus	15	14/12/2012
L	2125 - Agencements et aménagements de terrains bâtis	15	14/12/2012
L	21311 - Bâtiments d'exploitation	50	14/12/2012
L	21315 - Bâtiments administratifs	50	14/12/2012
L	21351 - Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments d'exploitation	15	14/12/2012
L	21355 - Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments administratifs	15	14/12/2012
L	21411 - Bâtiments d'exploitation	50	14/12/2012
L	21415 - Bâtiments administratifs	50	14/12/2012
L	21451 - Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments d'exploitation	15	14/12/2012
L	21455 - Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments administratifs	15	14/12/2012
L	2151 - Installations complexes spécialisées	15	14/12/2012
L	2153 - Installations à caractère spécifique en fonte	70	14/12/2012
L	2153 - Installations à caractère spécifique : autres matériaux	40	14/12/2012
L	2154 - Matériel industriel	15	14/12/2012
L	2155 - Outillage industriel	10	14/12/2012
L	2156 - Matériel spécifique d'exploitation	15	14/12/2012
L	2157 - Agencement et aménagement matériel et outillage industriels	5	14/12/2012
L	217 - Les immob reçues pr la mise à dispo. seront amorties sur la même durée de l'immo directe corresp	0	14/12/2012
L	2182 - Matériel de transport	5	14/12/2012
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	2	14/12/2012
L	2184 - Mobilier	10	14/12/2012
L	2188 - Autres	10	14/12/2012
L	4818 - Charges à étaler (Subvention d'équipement)	5	24/06/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	1 000 000,00		0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
Créances en cours	1 000 000,00	01/01/2021	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	1 000 000,00		0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		6 733 000,00	I 6 733 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		6 150 000,00	6 150 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 500 000,00	4 500 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	650 000,00	650 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 000 000,00	1 000 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		583 000,00	583 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	583 000,00	583 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	6 733 000,00	0,00	0,00	6 733 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		16 809 718,00	III 16 809 718,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		16 809 718,00	16 809 718,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2801	Frais d'établissement	1 000,00	1 000,00
28031	Frais d'études	13 000,00	13 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	59 000,00	59 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	754 000,00	754 000,00
281315	Bâtiments administratifs	87 000,00	87 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	68 000,00	68 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	5 477 000,00	5 477 000,00
28155	Outillage industriel	43 000,00	43 000,00
281561	Service de distribution d'eau	816 000,00	816 000,00
28182	Matériel de transport	212 000,00	212 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	40 000,00	40 000,00
28184	Mobilier	30 000,00	30 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	9 209 718,00	9 209 718,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	16 809 718,00	0,00	0,00	0,00	16 809 718,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 6 733 000,00
Ressources propres disponibles	IV 16 809 718,00
Solde	V = IV – II (6) 10 076 718,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2009 - AP044 : Eau	14 835 222,70	0,00	14 835 222,70	14 835 222,70	0,00	0,00
2010 - AP044 : Eau	54 456 362,48	0,00	54 456 362,48	54 456 362,48	0,00	0,00
2012 - AP044 : Eau	9 060 561,82	0,00	9 060 561,82	9 060 561,82	0,00	0,00
2013 - AP044 : Eau	2 357 134,17	0,00	2 357 134,17	2 357 134,17	0,00	0,00
2014 - AP044 : Eau	9 754 728,34	0,00	9 754 728,34	9 754 728,34	0,00	0,00
2015 - AP044 : Eau	2 598 695,77	0,00	2 598 695,77	2 598 695,77	0,00	0,00
2016 - AP044 : Eau	6 475 223,62	0,00	6 475 223,62	6 475 223,62	0,00	0,00
2017 - AP044 : Eau	6 500 588,89	0,00	6 500 588,89	6 500 588,89	0,00	0,00
2018 - AP044 : Eau	9 478 632,41	0,00	9 478 632,41	9 478 632,41	0,00	0,00
2019 - AP044 : Eau	9 861 271,11	0,00	9 861 271,11	9 861 271,11	0,00	0,00
2020 - AP044 : Eau	6 629 373,08	0,00	6 629 373,08	6 629 373,08	0,00	0,00
2021 - AP044 : Eau Potable	55 171 292,41	18 200 940,00	73 372 232,41	0,00	25 246 471,92	48 125 760,49
TOTAL ACP	187 179 086,80	18 200 940,00	205 380 026,80	132 007 794,39	25 246 471,92	48 125 760,49

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		43,00	0,00	43,00	40,10	0,00	40,10
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	C	28,00	0,00	28,00	27,10	0,00	27,10
ATTACHES TERRITORIAUX	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	13,00	0,00	13,00	11,00	0,00	11,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		260,00	0,00	260,00	217,10	16,80	233,90
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	139,00	0,00	139,00	127,60	0,00	127,60
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	C	40,00	0,00	40,00	35,70	1,80	37,50
INGENIEURS EN CHEF TERRITORIAUX	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	24,00	0,00	24,00	15,80	6,00	21,80
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	55,00	0,00	55,00	37,00	9,00	46,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		303,00	0,00	303,00	257,20	16,80	274,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	C	TECH	363	0,00	3-2	CDD
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	C	TECH	431	0,00	3-2	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	512	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	558	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	565	0,00	3-2	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	611	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	646	0,00	3-2	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	679	0,00	3-3-2°	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	388	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	389	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	399	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	415	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	444	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-2-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/04/2021

Présenté par (1) la Présidente,

A Nantes le 09/04/2021

(1) la Présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Conseil Métropolitain

A Nantes, le 09/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Nantes, le 09/04/2021

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'Assemblée.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24440040400020	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Nantes Métropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Nantes municipale

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget annexe Assainissement (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	32
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	37
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	41
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	42
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	44
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) 53 411 753,00	53 411 753,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	53 411 753,00	53 411 753,00
---	---------------	---------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) 29 995 452,33	29 995 452,33

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	29 995 452,33	29 995 452,33
---	---------------	---------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	83 407 205,33	83 407 205,33
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	18 969 055,00	0,00	20 615 370,00	20 615 370,00	20 615 370,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 777 600,00	0,00	9 522 494,00	9 522 494,00	9 522 494,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	300 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
Total des dépenses de gestion des services		29 046 655,00	0,00	30 387 864,00	30 387 864,00	30 387 864,00
66	Charges financières	750 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 147 000,00	0,00	1 328 000,00	1 328 000,00	1 328 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		30 943 655,00	0,00	32 565 864,00	32 565 864,00	32 565 864,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	8 059 998,00		6 353 389,00	6 353 389,00	6 353 389,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	13 066 100,00		14 492 500,00	14 492 500,00	14 492 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		21 126 098,00		20 845 889,00	20 845 889,00	20 845 889,00
TOTAL		52 069 753,00	0,00	53 411 753,00	53 411 753,00	53 411 753,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 411 753,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	50 671 753,00	0,00	51 321 753,00	51 321 753,00	51 321 753,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
75	Autres produits de gestion courante	25 500,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes de gestion des services		50 717 253,00	0,00	51 611 753,00	51 611 753,00	51 611 753,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		50 719 753,00	0,00	52 111 753,00	52 111 753,00	52 111 753,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 350 000,00		1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 350 000,00		1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
TOTAL		52 069 753,00	0,00	53 411 753,00	53 411 753,00	53 411 753,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 411 753,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	19 545 889,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	2 607 316,33	0,00	3 077 404,07	3 077 404,07	3 077 404,07
21	Immobilisations corporelles	861 689,54	0,00	1 553 212,76	1 553 212,76	1 553 212,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 440 578,48	0,00	18 146 435,50	18 146 435,50	18 146 435,50
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		28 909 584,35	0,00	22 777 052,33	22 777 052,33	22 777 052,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 500 000,00	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	127 600,00	0,00	618 400,00	618 400,00	618 400,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 627 600,00	0,00	5 118 400,00	5 118 400,00	5 118 400,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		33 537 184,35	0,00	27 895 452,33	27 895 452,33	27 895 452,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 350 000,00		1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	650 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 000 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
TOTAL		35 537 184,35	0,00	29 995 452,33	29 995 452,33	29 995 452,33

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 995 452,33
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 466 413,20	0,00	2 258 218,60	2 258 218,60	2 258 218,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 269 588,65	0,00	6 066 260,23	6 066 260,23	6 066 260,23
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 084,50	0,00	25 084,50	25 084,50	25 084,50
Total des recettes d'équipement		13 761 086,35	0,00	8 349 563,33	8 349 563,33	8 349 563,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		13 761 086,35	0,00	8 349 563,33	8 349 563,33	8 349 563,33
021	Virement de la section d'exploitation (4)	8 059 998,00		6 353 389,00	6 353 389,00	6 353 389,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	13 066 100,00		14 492 500,00	14 492 500,00	14 492 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	650 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		21 776 098,00		21 645 889,00	21 645 889,00	21 645 889,00
TOTAL		35 537 184,35	0,00	29 995 452,33	29 995 452,33	29 995 452,33

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 995 452,33
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

19 545 889,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	20 615 370,00		20 615 370,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 522 494,00		9 522 494,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	250 000,00		250 000,00
66	Charges financières	750 000,00	0,00	750 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 328 000,00	0,00	1 328 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	100 000,00	14 492 500,00	14 592 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		6 353 389,00	6 353 389,00
	Dépenses d'exploitation – Total	32 565 864,00	20 845 889,00	53 411 753,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 411 753,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 500 000,00	0,00	4 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	3 077 404,07	0,00	3 077 404,07
21	Immobilisations corporelles (6)	1 553 212,76	0,00	1 553 212,76
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	18 146 435,50	800 000,00	18 946 435,50
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	618 400,00	0,00	618 400,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	27 895 452,33	2 100 000,00	29 995 452,33

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 995 452,33
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	51 321 753,00		51 321 753,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	265 000,00		265 000,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00		25 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500 000,00	1 300 000,00	1 800 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		52 111 753,00	1 300 000,00	53 411 753,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 411 753,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 258 218,60	0,00	2 258 218,60
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 066 260,23	0,00	6 066 260,23
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 084,50	800 000,00	825 084,50
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		14 492 500,00	14 492 500,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		6 353 389,00	6 353 389,00
Recettes d'investissement – Total		8 349 563,33	21 645 889,00	29 995 452,33

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 995 452,33
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	18 969 055,00	20 615 370,00	20 615 370,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	701 100,00	744 600,00	744 600,00
6062	Produits de traitement	262 000,00	297 000,00	297 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	210 500,00	228 000,00	228 000,00
6064	Fournitures administratives	14 000,00	18 300,00	18 300,00
6066	Carburants	170 000,00	170 000,00	170 000,00
6068	Autres matières et fournitures	30 300,00	26 000,00	26 000,00
611	Sous-traitance générale	11 012 240,00	12 316 593,00	12 316 593,00
6132	Locations immobilières	88 500,00	88 500,00	88 500,00
6135	Locations mobilières	36 000,00	46 000,00	46 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	22 500,00	22 500,00	22 500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	502 500,00	602 500,00	602 500,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	46 000,00	48 000,00	48 000,00
61551	Entretien matériel roulant	189 500,00	189 500,00	189 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 500,00	22 500,00	22 500,00
6156	Maintenance	256 000,00	247 000,00	247 000,00
6161	Multirisques	70 000,00	70 000,00	70 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	40 000,00	40 000,00
618	Divers	1 245 455,00	1 004 300,00	1 004 300,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	9 000,00	9 000,00
6231	Annonces et insertions	6 500,00	2 500,00	2 500,00
6236	Catalogues et imprimés	18 800,00	15 800,00	15 800,00
6238	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	13 000,00	15 000,00	15 000,00
6257	Réceptions	13 550,00	14 550,00	14 550,00
6262	Frais de télécommunications	53 600,00	53 100,00	53 100,00
6281	Concours divers (cotisations)	150,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	37 000,00	37 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	111 000,00	116 000,00	116 000,00
6287	Remboursements de frais	2 950 860,00	3 006 127,00	3 006 127,00
6288	Autres	700 000,00	700 000,00	700 000,00
63512	Taxes foncières	200 000,00	400 000,00	400 000,00
6358	Autres droits	3 500,00	5 500,00	5 500,00
6378	Autres taxes et redevances	6 000,00	38 500,00	38 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 777 600,00	9 522 494,00	9 522 494,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	34 000,00	34 000,00	34 000,00
6331	Versement de mobilité	99 875,00	97 043,00	97 043,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	24 936,00	24 254,00	24 254,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	44 802,00	43 665,00	43 665,00
6411	Salaires, appointements, commissions	6 342 075,00	6 173 010,00	6 173 010,00
6413	Primes et gratifications	368 299,00	357 036,00	357 036,00
6414	Indemnités et avantages divers	97 824,00	113 025,00	113 025,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	848 370,00	823 390,00	823 390,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 444 023,00	1 405 918,00	1 405 918,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	21 568,00	20 627,00	20 627,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	22 783,00	21 362,00	21 362,00
6471	Prestations directes	10 985,00	2 820,00	2 820,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	102 000,00	100 000,00	100 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	27 000,00	27 000,00	27 000,00
648	Autres charges de personnel	289 060,00	279 344,00	279 344,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	300 000,00	250 000,00	250 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	300 000,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		29 046 655,00	30 387 864,00	30 387 864,00
66	Charges financières (b) (8)	750 000,00	750 000,00	750 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	772 782,00	773 080,00	773 080,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-32 782,00	-33 080,00	-33 080,00
6688	Autre	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 147 000,00	1 328 000,00	1 328 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	3 000,00	4 000,00	4 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	302 000,00	252 000,00	252 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	600 000,00	830 000,00	830 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	210 000,00	210 000,00	210 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	32 000,00	32 000,00	32 000,00

Nantes Métropole - Budget annexe Assainissement - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	100 000,00	100 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	100 000,00	100 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		30 943 655,00	32 565 864,00	32 565 864,00
023	Virement à la section d'investissement	8 059 998,00	6 353 389,00	6 353 389,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	13 066 100,00	14 492 500,00	14 492 500,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	13 066 100,00	14 492 500,00	14 492 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		21 126 098,00	20 845 889,00	20 845 889,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		21 126 098,00	20 845 889,00	20 845 889,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		52 069 753,00	53 411 753,00	53 411 753,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 411 753,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	130 761,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	163 841,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-33 080,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	50 671 753,00	51 321 753,00	51 321 753,00
704	Travaux	2 100 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	38 610 000,00	38 800 000,00	38 800 000,00
70613	Participations assainissement collectif	6 750 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	125 000,00	145 000,00	145 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	2 276 753,00	2 276 753,00	2 276 753,00
7068	Autres prestations de services	730 000,00	750 000,00	750 000,00
7088	Autres produits activités annexes	80 000,00	50 000,00	50 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00	265 000,00	265 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	20 000,00	265 000,00	265 000,00
75	Autres produits de gestion courante	25 500,00	25 000,00	25 000,00
752	Revenus des immeubles	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7588	Autres	500,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		50 717 253,00	51 611 753,00	51 611 753,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 500,00	500 000,00	500 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	500,00	500 000,00	500 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	500,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	1 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		50 719 753,00	52 111 753,00	52 111 753,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 350 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 350 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 350 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		52 069 753,00	53 411 753,00	53 411 753,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 411 753,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 607 316,33	3 077 404,07	3 077 404,07
2031	Frais d'études	2 301 100,57	2 330 279,93	2 330 279,93
2051	Concessions et droits assimilés	306 215,76	747 124,14	747 124,14
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	861 689,54	1 553 212,76	1 553 212,76
2151	Installations complexes spécialisées	11 522,25	7 876,80	7 876,80
2154	Matériel industriel	270 000,00	725 000,00	725 000,00
2155	Outillage industriel	52 000,00	60 000,00	60 000,00
21562	Service d'assainissement	106 000,01	187 000,00	187 000,00
2182	Matériel de transport	348 000,00	472 753,62	472 753,62
2183	Matériel de bureau et informatique	56 607,21	65 546,38	65 546,38
2184	Mobilier	17 560,07	35 035,96	35 035,96
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	25 440 578,48	18 146 435,50	18 146 435,50
2313	Constructions	6 117 670,85	3 467 009,20	3 467 009,20
2315	Installat°, matériel et outillage techni	19 315 977,65	14 679 426,30	14 679 426,30
238	Avances commandes immo. incorp.	6 929,98	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		28 909 584,35	22 777 052,33	22 777 052,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
1641	Emprunts en euros	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
1681	Autres emprunts	500 000,00	500 000,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	127 600,00	618 400,00	618 400,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	127 600,00	618 400,00	618 400,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 627 600,00	5 118 400,00	5 118 400,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		33 537 184,35	27 895 452,33	27 895 452,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 350 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 350 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	760 000,00	720 000,00	720 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	20 000,00	20 000,00	20 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	215 000,00	215 000,00	215 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	55 000,00	55 000,00	55 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	300 000,00	290 000,00	290 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	650 000,00	800 000,00	800 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	650 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 000 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		35 537 184,35	29 995 452,33	29 995 452,33

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 995 452,33
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 466 413,20	2 258 218,60	2 258 218,60
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 466 413,20	2 258 218,60	2 258 218,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 269 588,65	6 066 260,23	6 066 260,23
1641	Emprunts en euros	12 269 588,65	6 066 260,23	6 066 260,23
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 084,50	25 084,50	25 084,50
2315	Installat°, matériel et outillage techni	25 084,50	25 084,50	25 084,50
Total des recettes d'équipement		13 761 086,35	8 349 563,33	8 349 563,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		13 761 086,35	8 349 563,33	8 349 563,33
021	Virement de la section d'exploitation	8 059 998,00	6 353 389,00	6 353 389,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	13 066 100,00	14 492 500,00	14 492 500,00
28031	Frais d'études	1 043 000,00	990 000,00	990 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	69 400,00	130 000,00	130 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	2 700 000,00	2 570 000,00	2 570 000,00
281315	Bâtiments administratifs	160 100,00	152 000,00	152 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	236 000,00	360 000,00	360 000,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	53 100,00	45 000,00	45 000,00
281411	Bâtiments exploitation sur sol d'autrui	500,00	500,00	500,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 300 000,00	2 490 000,00	2 490 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	6 100 000,00	7 350 000,00	7 350 000,00
28154	Matériel industriel	50 000,00	67 000,00	67 000,00
28155	Outillage industriel	24 000,00	20 000,00	20 000,00
281562	Service d'assainissement	145 000,00	138 000,00	138 000,00
28182	Matériel de transport	140 000,00	115 000,00	115 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	35 000,00	56 000,00	56 000,00
28184	Mobilier	10 000,00	9 000,00	9 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		21 126 098,00	20 845 889,00	20 845 889,00
041	Opérations patrimoniales (8)	650 000,00	800 000,00	800 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	650 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		21 776 098,00	21 645 889,00	21 645 889,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		35 537 184,35	29 995 452,33	29 995 452,33

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 995 452,33
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R I 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D I 041 = R I 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					54 266 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					54 266 000,00									
assain-432	BEI Banque Européenne d'Investissement	23/05/2005	14/11/2008	14/11/2009	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.134 %	4,130	4,130	EUR	A	C	O	A-1
assain-433	BEI Banque Européenne d'Investissement	23/05/2005	19/02/2009	19/02/2010	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3.609 %	3,610	3,610	EUR	A	C	O	A-1
assain-435	SFIL	11/12/2007	30/06/2008	01/07/2009	6 266 000,00	C	Taux fixe annulable à 4.25 %	4,250	4,310	EUR	A	P	O	A-1
assain-439	CREDIT FONCIER DE FRANCE	14/11/2011	30/12/2011	30/03/2012	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	4,590	EUR	T	C	O	A-1
assain-442	CAISSE D'EPARGNE	05/11/2012	25/01/2013	25/04/2013	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,700	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					5 877 341,00									
1681 Autres emprunts (total)					5 877 341,00									

Nantes Métropole - Budget annexe Assainissement - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
assain-418	Agence de l'Eau Loire Bretagne	10/09/2004	19/10/2004	31/10/2007	2 126 280,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
assain-421	Agence de l'Eau Loire Bretagne	12/01/2005	05/04/2005	30/04/2008	94 410,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
assain-422	Agence de l'Eau Loire Bretagne	12/01/2005	25/04/2005	31/05/2008	85 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
assain-425	Agence de l'Eau Loire Bretagne	19/10/2005	08/06/2006	31/07/2009	104 910,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
assain-443	Agence de l'Eau Loire Bretagne	10/03/2015	24/11/2015	31/12/2017	3 363 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
assain-444	Agence de l'Eau Loire Bretagne	10/09/2015	27/11/2015	31/12/2017	102 641,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					60 143 341,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		13 649 157,11					3 804 509,13	345 706,44	0,00	130 761,29
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 649 157,11					3 804 509,13	345 706,44	0,00	130 761,29
assain-432	N	0,00	A-1	4 000 000,04	2,87	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	1 333 333,33	82 000,00	0,00	6 985,19
assain-433	N	0,00	A-1	5 333 333,37	3,13	F	Taux fixe à 1.758 %	1,760	1 333 333,33	93 760,00	0,00	60 748,67
assain-435	N	0,00	A-1	3 140 823,70	7,50	F	Taux fixe à 4.25 %	4,250	337 842,47	135 338,97	0,00	60 556,07
assain-439	N	0,00	A-1	500 000,00	1,00	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	500 000,00	14 076,22	0,00	0,00
assain-442	N	0,00	A-1	675 000,00	2,07	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	300 000,00	20 531,25	0,00	2 471,36
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		3 038 677,12					357 813,43	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		3 038 677,12					357 813,43	0,00	0,00	0,00
assain-418	N	0,00	A-1	240 978,40	2,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	141 752,00	0,00	0,00	0,00
assain-421	N	0,00	A-1	12 588,00	1,33	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 294,00	0,00	0,00	0,00
assain-422	N	0,00	A-1	11 413,29	1,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 706,67	0,00	0,00	0,00

Nantes Métropole - Budget annexe Assainissement - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
assain-425	N	0,00	A-1	20 982,00	2,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 994,00	0,00	0,00	0,00
assain-443	N	0,00	A-1	2 671 864,73	14,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	190 847,48	0,00	0,00	0,00
assain-444	N	0,00	A-1	80 850,70	13,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 219,28	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		16 687 834,23					4 162 322,56	345 706,44	0,00	130 761,29

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	16 687 834,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	201 - Frais d'établissement	5	14/12/2012
L	203 - Frais de recherche développement	5	14/12/2012
L	205 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	5	14/12/2012
L	208 - Autres immobilisations incorporelles	5	14/12/2012
L	2121 - Agencements et aménagements de terrains nus	15	14/12/2012
L	2125 - Agencements et aménagements de terrains bâtis	15	14/12/2012
L	21311 - Bâtiments d'exploitation	50	14/12/2012
L	21315 - Bâtiments administratifs	50	14/12/2012
L	21351 - Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments d'exploitation	15	14/12/2012
L	21355 - Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments administratifs	15	14/12/2012
L	21411 - Bâtiments d'exploitation	50	14/12/2012
L	21415 - Bâtiments administratifs	50	14/12/2012
L	21451 - Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments d'exploitation	15	14/12/2012
L	21455 - Installations générales, agencements et aménagements des bâtiments administratifs	15	14/12/2012
L	2151 - Installations complexes spécialisées	15	14/12/2012
L	2153 - Installations à caractère spécifique en fonte	70	14/12/2012
L	2153 - Installations à caractère spécifique : autres matériaux	40	14/12/2012
L	2154 - Matériel industriel	15	14/12/2012
L	2155 - Outillage industriel	10	14/12/2012
L	2156 - Matériel spécifique d'exploitation	15	14/12/2012
L	2157 - Agencement et aménagement matériel et outillage industriels	5	14/12/2012
L	217 - Les immob reçues pr mise à dispo. seront amort. sur la même durée de l'immob directe corresp	0	14/12/2012
L	2182 - Matériel de transport	5	14/12/2012
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	2	14/12/2012
L	2184 - Mobilier	10	14/12/2012
L	2188 - Autres	10	14/12/2012
L	4818 - Charges à étaler (Subvention d'équipement)	5	14/06/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	100 000,00		0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Créances en cours	100 000,00	01/01/2021	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	100 000,00		0,00	100 000,00	0,00	100 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 800 000,00	I 5 800 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 500 000,00	4 500 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 000 000,00	4 000 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	500 000,00	500 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 300 000,00	1 300 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 300 000,00	1 300 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 800 000,00	0,00	0,00	5 800 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		20 845 889,00	III 20 845 889,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		20 845 889,00	20 845 889,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	990 000,00	990 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	130 000,00	130 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	2 570 000,00	2 570 000,00
281315	Bâtiments administratifs	152 000,00	152 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	360 000,00	360 000,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	45 000,00	45 000,00
281411	Bâtiments exploitation sur sol d'autrui	500,00	500,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 490 000,00	2 490 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	7 350 000,00	7 350 000,00
28154	Matériel industriel	67 000,00	67 000,00
28155	Outils industriel	20 000,00	20 000,00
281562	Service d'assainissement	138 000,00	138 000,00
28182	Matériel de transport	115 000,00	115 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	56 000,00	56 000,00
28184	Mobilier	9 000,00	9 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	6 353 389,00	6 353 389,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	20 845 889,00	0,00	0,00	0,00	20 845 889,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 800 000,00
Ressources propres disponibles	IV	20 845 889,00
Solde	V = IV – II (6)	15 045 889,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	20 416 370,00
6061.1	Fournitures non stockables: eau	35 600,00
6061.3	Electricité	695 000,00
6061.4	Gaz	9 000,00
6061.5	Chauffage	5 000,00
6062	Produits de traitement	297 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	228 000,00
6064	Fournitures administratives	18 300,00
6066	Carburants	170 000,00
6068	Autres matières et fournitures	26 000,00
611	Sous-traitance générale	12 224 093,00
6132	Locations immobilières	88 500,00
6135	Locations mobilières	46 000,00
614	Charges locatives & de copropriété	15 000,00
61521	Entretien et réparations sur bâtiment publics	22 500,00
61523	Entretien et réparations sur réseaux	602 500,00
61528	Entretien et réparations - Autres	48 000,00
61551	Entretien et réparation sur matériel roulant	189 500,00
61558	Entretien et réparation sur autres biens mobiliers	22 500,00
6156	Maintenance	247 000,00
6161	Primes d'assurances multirisques	70 000,00
617	Etudes et recherches	40 000,00
618	Divers	851 100,00
618.1	Accueil et communication	700,00
618.2	Documentation générale et technique	8 100,00
618.3	Formations, stages et divers	80 000,00
618.4	Prestations informatiques	18 400,00
618.5	Frais de colloques et séminaires	1 000,00
618.6	Prestations diverses de Services - Direction	25 000,00
618.8	Prestations diverses de services - Cellule de gestion	5 000,00
6227	Frais d'acte et de contentieux	9 000,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00
6236	Catalogues et imprimés	15 800,00
6241	Transports sur achats	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	15 000,00
6257	Réceptions	14 550,00
6262	Frais de télécommunications	53 100,00
6282	Frais de gardiennage	37 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	116 000,00
6287	Remboursements de frais	2 919 627,00
6288	Autres	700 000,00
63512	Taxes foncières	400 000,00
6358	Autres droits	5 500,00
6378	Autres taxes et redevances	36 000,00
6378.1	Redevance spéciale	2 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 522 494,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	34 000,00
6331	Versement de transport	97 043,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	24 254,00
6336	Cotisations aux C.N.F.P.T. et centres de gestion	43 665,00
6411.1	Salaires, appointem, commisions de base- personnel permanent	5 887 572,00
6411.2	Salaires, appointem, commisions de base-personnel temporaire	285 438,00
648	Autres charges de personnel	30 000,00
6413	Primes et gratifications	334 036,00
6413.1	Primes pour titulaires de la médaille honneur communale	23 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	113 025,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	823 390,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 405 918,00
6454	Cotisations aux ASSÉDIC	20 627,00

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	21 362,00
6471	Prestations diverses	2 820,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	100 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	27 000,00
648.1	Autres charges de personnel - Chèques déjeuner	238 392,00
648.4	Autres charges de personnel (participation transport)	9 244,00
648.5	Autres charges de personnel CESU	1 708,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	250 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	250 000,00
66	Charges financières	750 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	773 080,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-33 080,00
6688	Autres charges financières	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	948 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	4 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	252 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	450 000,00
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	210 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	32 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	100 000,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	100 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		31 986 864,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	14 492 500,00
6811	Dotations aux amortissements sur immo incorpo et corpo	14 492 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	6 353 389,00
Total des dépenses d'ordre		20 845 889,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		52 832 753,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	51 176 753,00
704.1	Travaux de raccordement au réseau (branchements)	1 600 000,00
704.2	Branchements Eaux Pluviales	700 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	38 800 000,00
70613	Participation pour assainissement collectif	7 000 000,00
7063	Contributions des communes ou de l'E.P.C.I (eaux pluviales)	2 276 753,00
7068	Autres prestations de services	750 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes	50 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00
752	Revenus des immeubles	25 000,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	500 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opération de gestion	500 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		51 701 753,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>1 300 000,00</i>
777	<i>Quote part subvention d'inv virée au résultat de l'exercice</i>	<i>1 300 000,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		1 300 000,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		53 001 753,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	199 000,00
611.SP	Sous-traitance générale (Spanc)	92 500,00
618.SP	Prestations informatiques (Spanc)	15 000,00
6238.SP	Divers (Spanc)	5 000,00
6287.SP	Remboursements de frais (Spanc)	86 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	380 000,00
6742.SP	Subventions exceptionnelles d'équipement (Spanc)	380 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	579 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	579 000,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	145 000,00
7062.SP	Redevances d'assainissement non collectif (Spanc)	145 000,00
74	Subventions d'exploitation	265 000,00
748.SP	Autres subventions d'exploitation (Spanc)	265 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		410 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		410 000,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	3 077 404,07
2031	Frais d'études	2 330 279,93
2051	Concessions et droits similaires	747 124,14
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 553 212,76
2151	Installations complexes spécialisées	7 876,80
2154	Matériel industriel	725 000,00
2155	Outils industriels	60 000,00
21562	Matériel spécif d'exploitation assainis.	187 000,00
2182	Matériel de transport	472 753,62
2183	Matériel de bureau et mat. informatique	65 546,38
2184	Mobilier	35 035,96
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	18 146 435,50
2313	Constructions (en cours)	3 467 009,20
2315	Installations, matériel & outillage techn.	14 679 426,30
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 500 000,00
1641	Emprunts en euros	4 000 000,00
1681	Autres emprunts	500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	618 400,00
2764	Créances sur particuliers & autres personnes de droit privé	618 400,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		27 895 452,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 300 000,00
139111	Subv. d'équipement - Agence de l'Eau	720 000,00
139118	Subv. d'équipement - Autres	20 000,00
13912	Subv. d'équipement - Régions	215 000,00
13913	Subv. d'équipement - Départements	55 000,00
13918	Subv. d'équipement - autres	290 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 100 000,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		29 995 452,33

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	2 258 218,60
13111	Subv d'équipement - Agence de l'Eau	2 258 218,60
16	Emprunts et dettes assimilées	6 066 260,23
1641	Emprunts en euros	6 066 260,23
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	25 084,50
2315	Installations, matériel & outillage techn.	25 084,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		8 349 563,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections	14 492 500,00
28031	Amortissements frais d'études	990 000,00
2805	Amortissements Concessions & droits similaires, brevets...	130 000,00
281311	Amort. constructions bâtiments d'exploitation	2 570 000,00
281315	Amortissements Bâtiments administratifs	152 000,00
281351	Amort. pr install. et aménag bât d'exploitation	360 000,00
281355	Amortissements des Bâtiments administratifs	45 000,00
281411	Amortis constructions s/ sol d'autrui - bât. d'expl.	500,00
28151	Amortissements Installations complexes spécialisées	2 490 000,00
281532	Amortis. install. spécif pr réseaux assainissement	7 350 000,00
28154	Amortissements matériel industriel	67 000,00
28155	Amortissement outillage industriel	20 000,00
281562	Amort. matériel spécifique d'exploitation Sce d'assainisseme	138 000,00
28182	Amortissements matériel de transport	115 000,00
28183	Amortissements matériel de bureau et matériel informati	56 000,00
28184	Amortissements mobilier	9 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	6 353 389,00
Total des recettes d'ordre		21 645 889,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		29 995 452,33

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement non collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2006 - AP043 : Eaux usées	62 794 157,17	0,00	62 794 157,17	62 794 157,17	0,00	0,00
2010 - AP043 : Eaux usées	9 044 055,29	0,00	9 044 055,29	9 044 055,29	0,00	0,00
2011 - AP043 : Eaux usées	12 650 411,64	0,00	12 650 411,64	12 650 411,64	0,00	0,00
2012 - AP043 : Eaux usées	2 906 167,59	0,00	2 906 167,59	2 906 167,59	0,00	0,00
2013 - AP043 : Eaux usées	4 948 393,15	0,00	4 948 393,15	4 948 393,15	0,00	0,00
2014 - AP043 : Eaux usées	8 450 377,51	0,00	8 450 377,51	8 450 377,51	0,00	0,00
2015 - AP043 : Eaux usées	8 271 825,40	0,00	8 271 825,40	8 271 825,40	0,00	0,00
2016 - AP043 : Eaux usées	14 397 662,86	0,00	14 397 662,86	14 397 662,86	0,00	0,00
2017 - AP043 : Eaux usées	16 407 616,48	0,00	16 407 616,48	16 407 616,48	0,00	0,00
2018 - AP043 : Eaux usées	14 187 587,56	0,00	14 187 587,56	14 187 587,56	0,00	0,00
2019 - AP043 : Eaux usées	10 119 762,38	0,00	10 119 762,38	10 119 762,38	0,00	0,00
2020 - AP043 : Eaux usées	5 073 317,58	0,00	5 073 317,58	5 073 317,58	0,00	0,00
2021 - AP043 : Eaux usées	74 210 621,23	18 302 721,32	92 513 342,55	0,00	23 395 452,33	69 117 890,22
TOTAL APCP	243 461 955,84	18 302 721,32	261 764 677,16	169 251 334,61	23 395 452,33	69 117 890,22

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		26,00	0,00	26,00	25,10	0,00	25,10
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	C	14,00	0,00	14,00	13,80	0,00	13,80
ATTACHES TERRITORIAUX	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	8,00	0,00	8,00	7,30	0,00	7,30
FILIERE TECHNIQUE (c)		178,00	0,00	178,00	145,40	18,00	163,40
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	80,00	0,00	80,00	73,50	0,00	73,50
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	C	22,00	0,00	22,00	21,00	0,00	21,00
INGENIEURS EN CHEF TERRITORIAUX	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	16,00	0,00	16,00	10,00	5,00	15,00
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	58,00	0,00	58,00	38,90	13,00	51,90
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		204,00	0,00	204,00	170,50	18,00	188,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	518	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	551	0,00	3-4	CDI
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	388	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	389	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	397	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	415	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	429	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/04/2021

Présenté par (1) la Présidente,

A Nantes le 09/04/2021

(1) la Présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Conseil Métropolitain

A Nantes, le 09/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Nantes, le 09/04/2021

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'Assemblée.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24440040400046	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Nantes Métropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Nantes municipale

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : Locaux industriels-commerciaux (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	31
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	32
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 430 400,00	1 430 400,00

+

+

+

R	E		
P	R		
O	S		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 430 400,00	1 430 400,00
---	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 850 500,02	2 850 500,02

+

+

+

R	E		
P	R		
O	S		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 850 500,02	2 850 500,02
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 280 900,02	4 280 900,02
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	951 370,00	0,00	684 800,00	684 800,00	684 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses de gestion des services		953 370,00	0,00	686 800,00	686 800,00	686 800,00
66	Charges financières	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 008 370,00	0,00	726 800,00	726 800,00	726 800,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	818 600,00		703 600,00	703 600,00	703 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		818 600,00		703 600,00	703 600,00	703 600,00
TOTAL		1 826 970,00	0,00	1 430 400,00	1 430 400,00	1 430 400,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 430 400,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	872 000,00	0,00	872 000,00	872 000,00	872 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	355 190,00	0,00	178 400,00	178 400,00	178 400,00
Total des recettes de gestion des services		1 227 190,00	0,00	1 050 400,00	1 050 400,00	1 050 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	432 280,00	0,00	222 500,00	222 500,00	222 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 659 470,00	0,00	1 272 900,00	1 272 900,00	1 272 900,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	167 500,00		157 500,00	157 500,00	157 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		167 500,00		157 500,00	157 500,00	157 500,00
TOTAL		1 826 970,00	0,00	1 430 400,00	1 430 400,00	1 430 400,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 430 400,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	546 100,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 031,57	0,00	146 894,57	146 894,57	146 894,57
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	283 624,43	0,00	656 105,45	656 105,45	656 105,45
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		298 656,00	0,00	803 000,02	803 000,02	803 000,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	667 900,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		667 900,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		966 556,00	0,00	1 203 000,02	1 203 000,02	1 203 000,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	167 500,00		157 500,00	157 500,00	157 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 198 000,00		1 490 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 365 500,00		1 647 500,00	1 647 500,00	1 647 500,00
TOTAL		2 332 056,00	0,00	2 850 500,02	2 850 500,02	2 850 500,02

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 850 500,02
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	315 456,00	0,00	315 456,00	315 456,00	315 456,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	291 444,02	291 444,02	291 444,02
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		315 456,00	0,00	606 900,02	606 900,02	606 900,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		315 456,00	0,00	656 900,02	656 900,02	656 900,02
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	818 600,00		703 600,00	703 600,00	703 600,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 198 000,00		1 490 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 016 600,00		2 193 600,00	2 193 600,00	2 193 600,00
TOTAL		2 332 056,00	0,00	2 850 500,02	2 850 500,02	2 850 500,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 850 500,02
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

546 100,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	684 800,00		684 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00		2 000,00
66	Charges financières	40 000,00	0,00	40 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	703 600,00	703 600,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	726 800,00	703 600,00	1 430 400,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 430 400,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	157 500,00	157 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	400 000,00	0,00	400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	146 894,57	0,00	146 894,57
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	656 105,45	1 490 000,00	2 146 105,45
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 203 000,02	1 647 500,00	2 850 500,02

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 850 500,02
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	872 000,00		872 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	178 400,00		178 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	222 500,00	157 500,00	380 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 272 900,00	157 500,00	1 430 400,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 430 400,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	315 456,00	0,00	315 456,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	341 444,02	0,00	341 444,02
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 490 000,00	1 490 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		703 600,00	703 600,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		656 900,02	2 193 600,00	2 850 500,02

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 850 500,02
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	951 370,00	684 800,00	684 800,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	5 800,00	5 800,00	5 800,00
6068	Autres matières et fournitures	100,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	151 200,00	202 000,00	202 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	21 800,00	21 800,00	21 800,00
6156	Maintenance	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6161	Multirisques	24 600,00	7 400,00	7 400,00
618	Divers	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6226	Honoraires	140 000,00	140 000,00	140 000,00
6228	Divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	550,00	500,00	500,00
627	Services bancaires et assimilés	20,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6288	Autres	110 000,00	110 000,00	110 000,00
63512	Taxes foncières	445 000,00	145 000,00	145 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	2 000,00	2 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		953 370,00	686 800,00	686 800,00
66	Charges financières (b) (8)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	31 148,00	31 196,00	31 196,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 148,00	-1 196,00	-1 196,00
6688	Autre	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	5 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 008 370,00	726 800,00	726 800,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	818 600,00	703 600,00	703 600,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	818 600,00	703 600,00	703 600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		818 600,00	703 600,00	703 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		818 600,00	703 600,00	703 600,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 826 970,00	1 430 400,00	1 430 400,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 430 400,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	9 925,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	11 121,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 196,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	872 000,00	872 000,00	872 000,00
7083	Locations diverses	872 000,00	872 000,00	872 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	355 190,00	178 400,00	178 400,00
752	Revenus des immeubles	178 000,00	178 400,00	178 400,00
7588	Autres	177 190,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 227 190,00	1 050 400,00	1 050 400,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	432 280,00	222 500,00	222 500,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	432 280,00	222 500,00	222 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 659 470,00	1 272 900,00	1 272 900,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	167 500,00	157 500,00	157 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	167 500,00	157 500,00	157 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		167 500,00	157 500,00	157 500,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 826 970,00	1 430 400,00	1 430 400,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 430 400,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	15 031,57	146 894,57	146 894,57
2131	Bâtiments	5 031,57	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	127 000,00	127 000,00
2184	Mobilier	10 000,00	19 894,57	19 894,57
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	283 624,43	656 105,45	656 105,45
2312	Terrains	39 596,35	53 000,00	53 000,00
2313	Constructions	241 286,49	114 946,16	114 946,16
238	Avances commandes immo. incorp.	2 741,59	488 159,29	488 159,29
Total des dépenses d'équipement		298 656,00	803 000,02	803 000,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	667 900,00	400 000,00	400 000,00
1641	Emprunts en euros	567 900,00	300 000,00	300 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	100 000,00	100 000,00	100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		667 900,00	400 000,00	400 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		966 556,00	1 203 000,02	1 203 000,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	167 500,00	157 500,00	157 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	167 500,00	157 500,00	157 500,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	7 500,00	7 500,00	7 500,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	50 000,00	45 000,00	45 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	40 000,00	35 000,00	35 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	60 000,00	60 000,00	60 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 198 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
2313	Constructions	1 198 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 365 500,00	1 647 500,00	1 647 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 332 056,00	2 850 500,02	2 850 500,02

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 850 500,02
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	315 456,00	315 456,00	315 456,00
1314	Subv. équipt Communes	315 456,00	315 456,00	315 456,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	291 444,02	291 444,02
1641	Emprunts en euros	0,00	291 444,02	291 444,02
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		315 456,00	606 900,02	606 900,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	50 000,00	50 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		315 456,00	656 900,02	656 900,02
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	818 600,00	703 600,00	703 600,00
28131	Bâtiments	565 000,00	500 000,00	500 000,00
28138	Autres constructions	250 000,00	200 000,00	200 000,00
28184	Mobilier	3 000,00	3 000,00	3 000,00
28188	Autres	600,00	600,00	600,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		818 600,00	703 600,00	703 600,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 198 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
2031	Frais d'études	5 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 193 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 016 600,00	2 193 600,00	2 193 600,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 332 056,00	2 850 500,02	2 850 500,02

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 850 500,02
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 027 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 027 000,00									
LIC-43	SFIL	11/12/2007	30/06/2008	01/07/2009	1 027 000,00	C	Taux fixe annuable à 4.25 %	4,250	4,310	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					119 818,09									
Dépôts et cautions					119 818,09			0,000	0,000					A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 146 818,09									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		514 782,31					55 372,52	22 182,11	0,00	9 925,17
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		514 782,31					55 372,52	22 182,11	0,00	9 925,17
LIC-43	N	0,00	A-1	514 782,31	7,50	F	Taux fixe à 4.25 %	4,250	55 372,52	22 182,11	0,00	9 925,17
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		123 584,57					0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautions		0,00	A-1	123 584,57	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		638 366,88					55 372,52	22 182,11	0,00	9 925,17

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	638 366,88	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - Frais d'études amortissables	5	19/10/2012
L	2033 - Frais insertion amortissables	5	19/10/2012
L	208 - Autres immobilisations incorporelles	5	19/10/2012
L	2121 - Agencements et aménagements de terrains nus	30	19/10/2012
L	2122 - Agencements et aménagements de terrains bâtis	30	19/10/2012
L	2128 - Agencements et aménagements d'autres terrains	30	19/10/2012
L	2131- Bâtiments	50	19/10/2012
L	2135 - Installations générales agencements aménagements des constructions	50	19/10/2012
L	2138 - Autres constructions	50	19/10/2012
L	2141 - Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	50	19/10/2012
L	2145 - Constructions sur sol d'autrui - Inst. générales agencements aménagements des constructions	50	19/10/2012
L	2148 - Constructions sur sol d'autrui - autres constructions	50	19/10/2012
L	2151 - Installations complexes spécialisées	30	19/10/2012
L	2153 - Installations à caractère spécifique	30	19/10/2012
L	2154 - Matériel industriel	30	19/10/2012
L	2155 - Outillage industriel	30	19/10/2012
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	30	19/10/2012
L	217- Les immo reçues pour la mise à dispo. seront amorties sur la même durée de l'immo directe corresp	0	19/10/2012
L	2181 - Installations générales agencements aménagements divers	10	19/10/2012
L	2182 - Matériel de transport	5	19/10/2012
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	2	19/10/2012
L	2184 - Mobilier	10	19/10/2012
L	2188 - Autres immobilisations	10	19/10/2012
L	22- Les immo reçues en affectation seront amorties sur la même durée de l'immo directe corresp	0	19/10/2012
V	131 - La durée de la reprise sera identique à la durée de l'amortissement du bien subventionné	0	19/10/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		457 500,00	I 457 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		300 000,00	300 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	300 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		157 500,00	157 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	157 500,00	157 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	457 500,00	0,00	0,00	457 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		703 600,00	III 703 600,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		703 600,00	703 600,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	500 000,00	500 000,00
28138	Autres constructions	200 000,00	200 000,00
28184	Mobilier	3 000,00	3 000,00
28188	Autres	600,00	600,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	703 600,00	0,00	0,00	0,00	703 600,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	457 500,00
Ressources propres disponibles	IV	703 600,00
Solde	V = IV – II (6)	246 100,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2010 - AP041 : Locaux Industriels et Commerciaux	13 224 681,57	0,00	13 224 681,57	13 224 681,57	0,00	0,00
2011 - AP041 : Locaux Industriels et Commerciaux	295 391,19	0,00	295 391,19	295 391,19	0,00	0,00
2013 - AP041 : Locaux Industriels et Commerciaux	974 252,69	0,00	974 252,69	974 252,69	0,00	0,00
2016 - AP041 : Locaux Industriels et Commerciaux	13 377,26	0,00	13 377,26	13 377,26	0,00	0,00
2017 - AP041 : Locaux Industriels et Commerciaux	102 260,19	127 000,00	229 260,19	102 260,19	127 000,00	0,00
2018 - AP041 : Locaux Industriels et Commerciaux	37 771,14	0,00	37 771,14	37 771,14	0,00	0,00
2019 - AP041 : Locaux Industriels et Commerciaux	6 807,40	0,00	6 807,40	6 807,40	0,00	0,00
2020 - AP041 : Locaux Industriels et Commerciaux	8 868,82	0,00	8 868,82	8 868,82	0,00	0,00
2021 - AP041 : Locaux industriels et commerciaux	870 837,89	133 099,00	1 003 936,89	0,00	676 000,02	327 936,87
TOTAL APCR	15 534 248,15	260 099,00	15 794 347,15	14 663 410,26	803 000,02	327 936,87

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/04/2021

Présenté par (1) la Présidente,

A Nantes le 09/04/2021

(1) la Présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Conseil Métropolitain

A Nantes, le 09/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Nantes, le 09/04/2021

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'Assemblée.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: Nantes Métropole (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24440040400087

POSTE COMPTABLE : Nantes municipale

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Elimination et trait. déchets (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	44
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	45
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	48
A2.01 - Opérations non ventilables	50
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	51
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	56
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	57
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	61
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	62
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	63

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	65
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	66
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	67
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	68
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	71
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	72
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	73
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	75
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	76
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	77

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	668 162

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	559,13

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	114 €
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	128 €
3	Dépenses d'équipement brut / population	16 €
4	Encours de dette / population (2)	7 €
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	23,27%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	90,14%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12,45%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	5,86%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	11,03%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7,5% des dépenses réelles de la section.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1		0,00
Investissement	A2 + B2		0,00
Fonctionnement	A3 + B3		0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	13 206 196,18	13 206 196,18
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	13 206 196,18	13 206 196,18
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	85 908 694,00	85 908 694,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	85 908 694,00	85 908 694,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	99 114 890,18	99 114 890,18

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2021 - AP042	Déchets	20, 204, 21, 23	6 223 500,00
TOTAL			6 223 500,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	6 223 500,00
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	220 000,00	0,00	282 000,00	282 000,00	282 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	1 050 000,00	0,00	1 292 350,00	1 292 350,00	1 292 350,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	4 115 944,22	0,00	6 743 979,67	6 743 979,67	6 743 979,67
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 799 460,37	0,00	2 308 066,51	2 308 066,51	2 308 066,51
Total des dépenses d'équipement		9 185 404,59	0,00	10 626 396,18	10 626 396,18	10 626 396,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		10 185 404,59	0,00	11 626 396,18	11 626 396,18	11 626 396,18

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	525 800,00		525 800,00	525 800,00	525 800,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 015 000,00		1 054 000,00	1 054 000,00	1 054 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 540 800,00		1 579 800,00	1 579 800,00	1 579 800,00

TOTAL	11 726 204,59	0,00	13 206 196,18	13 206 196,18	13 206 196,18
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 206 196,18
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	5 063,31	5 063,31	5 063,31
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	1 425 539,87	1 425 539,87	1 425 539,87
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	40 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes d'équipement		40 000,00	0,00	1 490 603,18	1 490 603,18	1 490 603,18
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	913 417,00	0,00	665 000,00	665 000,00	665 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes financières		963 417,00	0,00	715 000,00	715 000,00	715 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 003 417,00	0,00	2 205 603,18	2 205 603,18	2 205 603,18

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 056 787,59		3 459 593,00	3 459 593,00	3 459 593,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	7 651 000,00		6 487 000,00	6 487 000,00	6 487 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 015 000,00		1 054 000,00	1 054 000,00	1 054 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		10 722 787,59		11 000 593,00	11 000 593,00	11 000 593,00

TOTAL	11 726 204,59	0,00	13 206 196,18	13 206 196,18	13 206 196,18
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 206 196,18
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	9 420 793,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	58 250 986,41	0,00	57 526 813,00	57 526 813,00	57 526 813,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	17 530 055,00	0,00	17 680 159,00	17 680 159,00	17 680 159,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 158 000,00	0,00	540 129,00	540 129,00	540 129,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		76 939 041,41	0,00	75 747 101,00	75 747 101,00	75 747 101,00
66	Charges financières	220 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
67	Charges spécifiques (3)	22 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		77 181 041,41	0,00	75 962 101,00	75 962 101,00	75 962 101,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 056 787,59		3 459 593,00	3 459 593,00	3 459 593,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	7 651 000,00		6 487 000,00	6 487 000,00	6 487 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		9 707 787,59		9 946 593,00	9 946 593,00	9 946 593,00

TOTAL	86 888 829,00	0,00	85 908 694,00	85 908 694,00	85 908 694,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	85 908 694,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 692 000,00	0,00	5 725 894,00	5 725 894,00	5 725 894,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	64 630 000,00	0,00	65 600 000,00	65 600 000,00	65 600 000,00
74	Dotations et participations (3)	4 661 029,00	0,00	5 322 000,00	5 322 000,00	5 322 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10 380 000,00	0,00	8 705 000,00	8 705 000,00	8 705 000,00
Total des recettes de gestion courante		86 363 029,00	0,00	85 382 894,00	85 382 894,00	85 382 894,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		86 363 029,00	0,00	85 382 894,00	85 382 894,00	85 382 894,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	525 800,00	0,00	525 800,00	525 800,00	525 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		525 800,00	0,00	525 800,00	525 800,00	525 800,00

TOTAL	86 888 829,00	0,00	85 908 694,00	85 908 694,00	85 908 694,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	85 908 694,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	9 420 793,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	525 800,00	525 800,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	282 000,00	0,00	282 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	1 292 350,00	0,00	1 292 350,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	6 743 979,67	0,00	6 743 979,67
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 308 066,51	1 054 000,00	3 362 066,51
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		11 626 396,18	1 579 800,00	13 206 196,18

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 206 196,18
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	57 526 813,00		57 526 813,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	17 680 159,00		17 680 159,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	540 129,00	0,00	540 129,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	200 000,00	0,00	200 000,00
67	Charges spécifiques (9)	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	6 487 000,00	6 487 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		3 459 593,00	3 459 593,00
Dépenses de fonctionnement – Total		75 962 101,00	9 946 593,00	85 908 694,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	85 908 694,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Nantes Métropole - Elimination et trait. déchets - BP - 2021

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	665 000,00	0,00	665 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	5 063,31	0,00	5 063,31
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 425 539,87	0,00	1 425 539,87
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	54 000,00	54 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	60 000,00	1 000 000,00	1 060 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 487 000,00	6 487 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		3 459 593,00	3 459 593,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00		50 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 205 603,18	11 000 593,00	13 206 196,18

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 206 196,18
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	30 000,00		30 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 725 894,00		5 725 894,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	65 600 000,00		65 600 000,00
74	Dotations et participations (8)	5 322 000,00		5 322 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	8 705 000,00	0,00	8 705 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	525 800,00	525 800,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		85 382 894,00	525 800,00	85 908 694,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

Nantes Métropole - Elimination et trait. déchets - BP - 2021

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			85 908 694,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 726 204,59	0,00	6 223 500,00	13 206 196,18	13 206 196,18	10 626 396,18	2 579 800,00	13 206 196,18
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	220 000,00	0,00	200 000,00	282 000,00	282 000,00	282 000,00	0,00	282 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 050 000,00	0,00	206 000,00	1 292 350,00	1 292 350,00	1 292 350,00	0,00	1 292 350,00
21	Immobilisations corporelles	4 115 944,22	0,00	5 217 500,00	6 743 979,67	6 743 979,67	6 743 979,67	0,00	6 743 979,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 799 460,37	0,00	600 000,00	2 308 066,51	2 308 066,51	2 308 066,51	0,00	2 308 066,51
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 185 404,59	0,00	6 223 500,00	10 626 396,18	10 626 396,18	10 626 396,18	0,00	10 626 396,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		10 185 404,59	0,00	6 223 500,00	11 626 396,18	11 626 396,18	10 626 396,18	1 000 000,00	11 626 396,18
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	525 800,00			525 800,00	525 800,00		525 800,00	525 800,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 015 000,00			1 054 000,00	1 054 000,00		1 054 000,00	1 054 000,00
Total des dépenses d'ordre		1 540 800,00			1 579 800,00	1 579 800,00		1 579 800,00	1 579 800,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	13 206 196,18
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		11 726 204,59	0,00	13 206 196,18	13 206 196,18	13 206 196,18
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	5 063,31	5 063,31	5 063,31
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	1 425 539,87	1 425 539,87	1 425 539,87
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	40 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes d'équipement		40 000,00	0,00	1 490 603,18	1 490 603,18	1 490 603,18
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	913 417,00	0,00	665 000,00	665 000,00	665 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes financières		963 417,00	0,00	715 000,00	715 000,00	715 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 003 417,00	0,00	2 205 603,18	2 205 603,18	2 205 603,18
021	Virement de la section de fonctionnement	2 056 787,59		3 459 593,00	3 459 593,00	3 459 593,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	7 651 000,00		6 487 000,00	6 487 000,00	6 487 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	1 015 000,00		1 054 000,00	1 054 000,00	1 054 000,00
Total des recettes d'ordre		10 722 787,59		11 000 593,00	11 000 593,00	11 000 593,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	13 206 196,18
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		11 726 204,59	0,00	6 223 500,00	13 206 196,18	13 206 196,18	10 626 396,18	2 579 800,00	13 206 196,18
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	220 000,00	0,00	200 000,00	282 000,00	282 000,00	282 000,00	0,00	282 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00
2051	Concessions, droits similaires	220 000,00	0,00	0,00	142 000,00	142 000,00	142 000,00	0,00	142 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 050 000,00	0,00	206 000,00	1 292 350,00	1 292 350,00	1 292 350,00	0,00	1 292 350,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	1 050 000,00	0,00	0,00	1 292 350,00	1 292 350,00	1 292 350,00	0,00	1 292 350,00
21	Immobilisations corporelles	4 115 944,22	0,00	5 217 500,00	6 743 979,67	6 743 979,67	6 743 979,67	0,00	6 743 979,67
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00
2115	Terrains bâtis	743 527,25	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	599 500,00	0,00	0,00	775 000,00	775 000,00	775 000,00	0,00	775 000,00
21828	Autres matériels de transport	1 631 752,98	0,00	0,00	5 164 926,30	5 164 926,30	5 164 926,30	0,00	5 164 926,30
21838	Autre matériel informatique	110 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	10 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 021 163,99	0,00	0,00	700 053,37	700 053,37	700 053,37	0,00	700 053,37
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 799 460,37	0,00	600 000,00	2 308 066,51	2 308 066,51	2 308 066,51	0,00	2 308 066,51
2313	Constructions	3 629 460,37	0,00	0,00	2 193 266,51	2 193 266,51	2 193 266,51	0,00	2 193 266,51
2314	Constructions sur sol d'autrui	50 000,00	0,00	0,00	104 800,00	104 800,00	104 800,00	0,00	104 800,00
2315	Install., matériel et outill. technique	120 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 185 404,59	0,00	6 223 500,00	10 626 396,18	10 626 396,18	10 626 396,18	0,00	10 626 396,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00

Nantes Métropole - Elimination et trait. déchets - BP - 2021

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		10 185 404,59	0,00	6 223 500,00	11 626 396,18	11 626 396,18	10 626 396,18	1 000 000,00	11 626 396,18
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	525 800,00			525 800,00	525 800,00		525 800,00	525 800,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	525 800,00			525 800,00	525 800,00		525 800,00	525 800,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	105 000,00			105 000,00	105 000,00		105 000,00	105 000,00
13912	Subv. transf. Régions	161 000,00			161 000,00	161 000,00		161 000,00	161 000,00
13913	Subv. transf. Départements	250 000,00			250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	9 800,00			9 800,00	9 800,00		9 800,00	9 800,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 015 000,00			1 054 000,00	1 054 000,00		1 054 000,00	1 054 000,00
2313	Constructions	1 015 000,00			1 054 000,00	1 054 000,00		1 054 000,00	1 054 000,00
Total des dépenses d'ordre		1 540 800,00			1 579 800,00	1 579 800,00		1 579 800,00	1 579 800,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		11 726 204,59	0,00	13 206 196,18	13 206 196,18	13 206 196,18
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	5 063,31	5 063,31	5 063,31
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	5 063,31	5 063,31	5 063,31
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	1 425 539,87	1 425 539,87	1 425 539,87
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	1 425 539,87	1 425 539,87	1 425 539,87
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	40 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
2313	Constructions	40 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes d'équipement		40 000,00	0,00	1 490 603,18	1 490 603,18	1 490 603,18
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	913 417,00	0,00	665 000,00	665 000,00	665 000,00
10222	FCTVA	913 417,00	0,00	665 000,00	665 000,00	665 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes financières		963 417,00	0,00	715 000,00	715 000,00	715 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 003 417,00	0,00	2 205 603,18	2 205 603,18	2 205 603,18
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>2 056 787,59</i>		<i>3 459 593,00</i>	<i>3 459 593,00</i>	<i>3 459 593,00</i>
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	<i>7 651 000,00</i>		<i>6 487 000,00</i>	<i>6 487 000,00</i>	<i>6 487 000,00</i>
28031	<i>Frais d'études</i>	<i>8 000,00</i>		<i>7 000,00</i>	<i>7 000,00</i>	<i>7 000,00</i>
28033	<i>Frais d'insertion</i>	<i>1 000,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	<i>2 800 000,00</i>		<i>2 300 000,00</i>	<i>2 300 000,00</i>	<i>2 300 000,00</i>
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	<i>20 000,00</i>		<i>4 000,00</i>	<i>4 000,00</i>	<i>4 000,00</i>
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	<i>50 000,00</i>		<i>50 000,00</i>	<i>50 000,00</i>	<i>50 000,00</i>
281351	<i>Bâtiments publics</i>	<i>70 000,00</i>		<i>70 000,00</i>	<i>70 000,00</i>	<i>70 000,00</i>
28138	<i>Autres constructions</i>	<i>700 000,00</i>		<i>700 000,00</i>	<i>700 000,00</i>	<i>700 000,00</i>
28141	<i>Construct° sol autrui - Bâtiments public</i>	<i>15 000,00</i>		<i>12 000,00</i>	<i>12 000,00</i>	<i>12 000,00</i>
28145	<i>Construct° sol autrui - Installat° généré.</i>	<i>5 000,00</i>		<i>10 000,00</i>	<i>10 000,00</i>	<i>10 000,00</i>
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	<i>1 000,00</i>		<i>1 000,00</i>	<i>1 000,00</i>	<i>1 000,00</i>
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	<i>70 000,00</i>		<i>40 000,00</i>	<i>40 000,00</i>	<i>40 000,00</i>
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	<i>500 000,00</i>		<i>300 000,00</i>	<i>300 000,00</i>	<i>300 000,00</i>

Nantes Métropole - Elimination et trait. déchets - BP - 2021

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281828	Autres matériels de transport	2 500 000,00		2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
281838	Autre matériel informatique	40 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	70 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
28185	Matériel de téléphonie	1 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
28188	Autres immo. corporelles	800 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 015 000,00		1 054 000,00	1 054 000,00	1 054 000,00
2031	Frais d'études	15 000,00		54 000,00	54 000,00	54 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes d'ordre		10 722 787,59		11 000 593,00	11 000 593,00	11 000 593,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		86 888 829,00	0,00	0,00	85 908 694,00	85 908 694,00	0,00	85 908 694,00	85 908 694,00
011	Charges à caractère général (3)	58 250 986,41	0,00	0,00	57 526 813,00	57 526 813,00	0,00	57 526 813,00	57 526 813,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	17 530 055,00	0,00		17 680 159,00	17 680 159,00		17 680 159,00	17 680 159,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 158 000,00	0,00	0,00	540 129,00	540 129,00	0,00	540 129,00	540 129,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		76 939 041,41	0,00	0,00	75 747 101,00	75 747 101,00	0,00	75 747 101,00	75 747 101,00
66	Charges financières	220 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
67	Charges spécifiques (3)	22 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		242 000,00	0,00	0,00	215 000,00	215 000,00		215 000,00	215 000,00
Total des dépenses réelles		77 181 041,41	0,00	0,00	75 962 101,00	75 962 101,00	0,00	75 962 101,00	75 962 101,00
023	Virement à la section d'investissement	2 056 787,59			3 459 593,00	3 459 593,00		3 459 593,00	3 459 593,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	7 651 000,00			6 487 000,00	6 487 000,00		6 487 000,00	6 487 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		9 707 787,59			9 946 593,00	9 946 593,00		9 946 593,00	9 946 593,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	85 908 694,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		86 888 829,00	0,00	85 908 694,00	85 908 694,00	85 908 694,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 692 000,00	0,00	5 725 894,00	5 725 894,00	5 725 894,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	64 630 000,00	0,00	65 600 000,00	65 600 000,00	65 600 000,00
74	Dotations et participations (2)	4 661 029,00	0,00	5 322 000,00	5 322 000,00	5 322 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	10 380 000,00	0,00	8 705 000,00	8 705 000,00	8 705 000,00
Total des recettes de gestion des services		86 363 029,00	0,00	85 382 894,00	85 382 894,00	85 382 894,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		86 363 029,00	0,00	85 382 894,00	85 382 894,00	85 382 894,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	525 800,00	0,00	525 800,00	525 800,00	525 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		525 800,00	0,00	525 800,00	525 800,00	525 800,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	85 908 694,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		86 888 829,00	0,00	0,00	85 908 694,00	85 908 694,00	0,00	85 908 694,00	85 908 694,00
011	Charges à caractère général (4)	58 250 986,41	0,00	0,00	57 526 813,00	57 526 813,00	0,00	57 526 813,00	57 526 813,00
60611	Eau et assainissement	110 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60612	Energie - Electricité	70 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
60622	Carburants	900 000,00	0,00		900 000,00	900 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00
60623	Alimentation	500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	150 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 384 000,00	0,00		1 307 000,00	1 307 000,00	0,00	1 307 000,00	1 307 000,00
611	Contrats de prestations de services	46 076 981,41	0,00		45 383 285,00	45 383 285,00	0,00	45 383 285,00	45 383 285,00
6132	Locations immobilières	196 000,00	0,00		126 000,00	126 000,00	0,00	126 000,00	126 000,00
61351	Matériel roulant	155 000,00	0,00		180 600,00	180 600,00	0,00	180 600,00	180 600,00
61358	Autres	62 000,00	0,00		96 300,00	96 300,00	0,00	96 300,00	96 300,00
614	Charges locatives et de copropriété	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	43 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	15 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	150 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
61551	Entretien matériel roulant	725 000,00	0,00		669 100,00	669 100,00	0,00	669 100,00	669 100,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	545 000,00	0,00		395 000,00	395 000,00	0,00	395 000,00	395 000,00
6156	Maintenance	74 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
6161	Multirisques	70 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	50 000,00	0,00		125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00
617	Etudes et recherches	450 000,00	0,00		616 000,00	616 000,00	0,00	616 000,00	616 000,00
6182	Documentation générale et technique	10 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	50 000,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	294 500,00	0,00		277 000,00	277 000,00	0,00	277 000,00	277 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6234	Réceptions	5 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Nantes Métropole - Elimination et trait. déchets - BP - 2021

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6238	Divers	1 120 000,00	0,00		1 221 000,00	1 221 000,00	0,00	1 221 000,00	1 221 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	14 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6282	Frais de gardiennage	305 000,00	0,00		393 000,00	393 000,00	0,00	393 000,00	393 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	243 000,00	0,00		236 000,00	236 000,00	0,00	236 000,00	236 000,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	4 000 005,00	0,00		4 043 528,00	4 043 528,00	0,00	4 043 528,00	4 043 528,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	50 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
63512	Taxes foncières	830 000,00	0,00		828 000,00	828 000,00	0,00	828 000,00	828 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	17 530 055,00	0,00		17 680 159,00	17 680 159,00		17 680 159,00	17 680 159,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	970 000,00	0,00		970 000,00	970 000,00		970 000,00	970 000,00
6331	Versement mobilité	174 549,00	0,00		177 058,00	177 058,00		177 058,00	177 058,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	43 594,00	0,00		44 248,00	44 248,00		44 248,00	44 248,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	78 427,00	0,00		79 669,00	79 669,00		79 669,00	79 669,00
64111	Rémunération principale titulaires	7 356 595,00	0,00		7 463 246,00	7 463 246,00		7 463 246,00	7 463 246,00
64112	SFT, indemnité de résidence	250 943,00	0,00		249 296,00	249 296,00		249 296,00	249 296,00
64113	NBI	38 605,00	0,00		41 629,00	41 629,00		41 629,00	41 629,00
64118	Autres indemnités	2 389 893,00	0,00		2 388 211,00	2 388 211,00		2 388 211,00	2 388 211,00
64131	Rémunérations	1 228 906,00	0,00		1 237 185,00	1 237 185,00		1 237 185,00	1 237 185,00
64132	SFT, indemnité de résidence	28 897,00	0,00		38 971,00	38 971,00		38 971,00	38 971,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		341 031,00	341 031,00		341 031,00	341 031,00
64138	Primes et autres indemnités	357 751,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	15 564,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 578 326,00	0,00		1 598 454,00	1 598 454,00		1 598 454,00	1 598 454,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 335 693,00	0,00		2 366 189,00	2 366 189,00		2 366 189,00	2 366 189,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	63 350,00	0,00		64 743,00	64 743,00		64 743,00	64 743,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	540,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	65 956,00	0,00		66 339,00	66 339,00		66 339,00	66 339,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	66 002,00	0,00		63 861,00	63 861,00		63 861,00	63 861,00
648	Autres charges de personnel	436 464,00	0,00		440 029,00	440 029,00		440 029,00	440 029,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Nantes Métropole - Elimination et trait. déchets - BP - 2021

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 158 000,00	0,00	0,00	540 129,00	540 129,00	0,00	540 129,00	540 129,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	480 000,00	0,00		530 129,00	530 129,00	0,00	530 129,00	530 129,00
6577	Remises gracieuses	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	30 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	645 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		76 939 041,41	0,00	0,00	75 747 101,00	75 747 101,00	0,00	75 747 101,00	75 747 101,00
66	Charges financières	220 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	212 946,00	0,00		192 946,00	192 946,00		192 946,00	192 946,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 946,00	0,00		-2 946,00	-2 946,00		-2 946,00	-2 946,00
6688	Autres	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
67	Charges spécifiques (4)	22 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	22 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		242 000,00	0,00	0,00	215 000,00	215 000,00		215 000,00	215 000,00
Total des dépenses réelles		77 181 041,41	0,00	0,00	75 962 101,00	75 962 101,00	0,00	75 962 101,00	75 962 101,00
023	Virement à la section d'investissement	2 056 787,59			3 459 593,00	3 459 593,00		3 459 593,00	3 459 593,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	7 651 000,00			6 487 000,00	6 487 000,00		6 487 000,00	6 487 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	7 651 000,00			6 487 000,00	6 487 000,00		6 487 000,00	6 487 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		9 707 787,59			9 946 593,00	9 946 593,00		9 946 593,00	9 946 593,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	11 783,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	14 729,00

Nantes Métropole - Elimination et trait. déchets - BP - 2021

= Différence ICNE N – ICNE N-1

-2 946,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		86 888 829,00	0,00	85 908 694,00	85 908 694,00	85 908 694,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 692 000,00	0,00	5 725 894,00	5 725 894,00	5 725 894,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	2 350 000,00	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
70688	Autres prestations de services	1 217 000,00	0,00	2 298 894,00	2 298 894,00	2 298 894,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 125 000,00	0,00	1 327 000,00	1 327 000,00	1 327 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	64 630 000,00	0,00	65 600 000,00	65 600 000,00	65 600 000,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	64 630 000,00	0,00	65 600 000,00	65 600 000,00	65 600 000,00
74	Dotations et participations (3)	4 661 029,00	0,00	5 322 000,00	5 322 000,00	5 322 000,00
744	FCTVA	19 029,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	4 642 000,00	0,00	5 322 000,00	5 322 000,00	5 322 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10 380 000,00	0,00	8 705 000,00	8 705 000,00	8 705 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	705 000,00	705 000,00	705 000,00
75888	Autres	10 380 000,00	0,00	8 000 000,00	8 000 000,00	8 000 000,00
Total des recettes de gestion des services		86 363 029,00	0,00	85 382 894,00	85 382 894,00	85 382 894,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		86 363 029,00	0,00	85 382 894,00	85 382 894,00	85 382 894,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	525 800,00	0,00	525 800,00	525 800,00	525 800,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	525 800,00	0,00	525 800,00	525 800,00	525 800,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		525 800,00	0,00	525 800,00	525 800,00	525 800,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 475 539,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 425 539,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	10 626 396,18	0,00		11 626 396,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	282 000,00	0,00		282 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	1 292 350,00	0,00		1 292 350,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	6 743 979,67	0,00		6 743 979,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	2 308 066,51	0,00		2 308 066,51
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	730 063,31	0,00		2 205 603,18
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	665 000,00	0,00		665 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	5 063,31	0,00		5 063,31
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 425 539,87
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	60 000,00	0,00		60 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Nantes Métropole - Elimination et trait. déchets - BP - 2021

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	
DEPENSES			1 000 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers		1 000 000,00
RECETTES			1 475 539,87
024	Produits des cessions d'immobilisations		50 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers		1 425 539,87

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement
DEPENSES		0,00	0,00	221 000,00	0,00	10 018 046,18	0,00	387 350,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 030 000,00	0,00	262 350,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	142 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	660 000,00	0,00	115 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	79 000,00	0,00	5 864 979,67	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 298 066,51	0,00	10 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	665 000,00	0,00	65 063,31	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	665 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	5 063,31	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	79	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 626 396,18
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 292 350,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	775 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 943 979,67
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 308 066,51
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	730 063,31
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	665 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 063,31
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	75 762 101,00	0,00		75 962 101,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	57 526 813,00	0,00		57 526 813,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	17 680 159,00	0,00		17 680 159,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	540 129,00	0,00		540 129,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		200 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00		15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	85 382 894,00	0,00		85 382 894,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00		30 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	5 725 894,00	0,00		5 725 894,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	65 600 000,00	0,00		65 600 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	5 322 000,00	0,00		5 322 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	8 705 000,00	0,00		8 705 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		200 000,00
661	Charges d'intérêts	190 000,00
668	Autres charges financières	10 000,00
RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		0,00	0,00	5 654 528,00	1 665 120,00	39 980 260,00	28 462 193,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	190 000,00	0,00	2 430 000,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	444 120,00	17 444 972,00	27 494 193,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	100 000,00	0,00	302 900,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	90 000,00	0,00	1 085 100,00	48 000,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	70 000,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	616 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	59 000,00	0,00	154 000,00	120 000,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	580 000,00	0,00	390 000,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	7 500,00	1 221 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	3 660 528,00	0,00	1 075 000,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	300 975,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	800 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	11 759 569,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	4 095 725,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	113 861,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	440 029,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	230 000,00	0,00	305 129,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	67 705 000,00	0,00	45 000,00	17 632 894,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	2 100 000,00	0,00	0,00	2 298 894,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	1 312 000,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	65 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 322 000,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 762 101,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 620 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 383 285,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	402 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 223 100,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	616 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	333 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	970 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 228 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 735 528,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 975,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	828 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 759 569,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 095 725,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 861,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 029,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	535 129,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 382 894,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 398 894,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 327 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 600 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 322 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	705 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					15 000 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					15 000 000,00									
Déchets-007	CAISSE D'EPARGNE	08/11/2010	25/11/2010	25/02/2011	15 000 000,00	F	Taux fixe à 3.03 %	3,030	3,060	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

Nantes Métropole - Elimination et trait. déchets - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					15 000 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 000 000,00					1 000 000,00	140 137,50	0,00	11 783,33
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 000 000,00					1 000 000,00	140 137,50	0,00	11 783,33
Déchets-007	N	0,00	A-1	5 000 000,00	4,90	F	Taux fixe à 3.03 %	3,030	1 000 000,00	140 137,50	0,00	11 783,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 000 000,00					1 000 000,00	140 137,50	0,00	11 783,33

Nantes Métropole - Elimination et trait. déchets - BP - 2021

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis		
L	2031 - Frais d'études amortissables	5	15/12/2015
L	2033 - Frais insertion amortissables	5	15/12/2015
L	2042 - Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - Traitement des fumées	20	15/12/2015
L	2042 - Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - Centre de séparation	15	15/12/2015
L	2042 - Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - Autres	5	15/12/2015
L	2051 - Concessions et droits similaires	2	15/12/2015
L	208 - Autres immobilisations incorporelles	5	15/12/2015
L	2135 - Installations générales, agencements, aménagements de constructions	30	15/12/2015
L	2138 - Autres constructions	50	15/12/2015
L	2141 - Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments publics	50	15/12/2015
L	2142 - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements	30	15/12/2015
L	21568 - Autre matériel d'incendie et de défense civile	10	15/12/2015
L	215738 - Autre matériel et outillage de voirie	10	15/12/2015
L	2158 - Autres installations matériel et outillage techniques	10	15/12/2015
L	21828 - Autres matériels de transport	7	15/12/2015
L	21838 - Autre matériel informatique	2	15/12/2015
L	21848 - Autres matériels bureau et mobiliers	2	15/12/2015
L	2185 - Matériel de téléphonie	2	15/12/2015
L	2188 - Autres immobilisations corporelles	10	15/12/2015
L	217.. - Les immo reçues au titre de mise à dispo seront amorties sur la durée de l'immo dir. corresp	0	15/12/2015
V	131.. - la durée de la reprise sera identique à la durée de l'amortissement du bien subventionné	0	15/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		26,00	0,00	26,00	23,00	1,00	24,00
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	C	10,00	0,00	10,00	9,80	0,00	9,80
ADMINISTRATEURS TERRITORIAUX	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHES TERRITORIAUX	A	7,00	0,00	7,00	5,40	1,00	6,40
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	8,00	0,00	8,00	6,80	0,00	6,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		311,00	0,00	311,00	276,20	10,90	287,10
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	249,00	0,00	249,00	232,40	0,00	232,40
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	C	17,00	0,00	17,00	15,00	1,00	16,00
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	17,00	0,00	17,00	8,50	4,90	13,40
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	28,00	0,00	28,00	20,30	5,00	25,30
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEURS TERRITORIAUX	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		338,00	0,00	338,00	300,20	11,90	312,10

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	C	TECH	449	0,00	3-2	CDD
ATTACHES TERRITORIAUX	A	ADM	462	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	471	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	484	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	512	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	720	0,00	3-3-2°	CDI
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	372	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	379	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	388	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	399	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	442	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- Concession	Arc-en-Ciel	Arc-en-Viel - Véolia Propreté (Traitement et Valorisation des déchets Ouest)	Société par actions simplifiée	8 665 925,00
- Concession	ALCEA	Alcéa - Séché Environnement (Traitement et Valorisation des déchets Prairie de Mauves)	Société par actions simplifiée	12 892 443,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 525 800,00	I 1 525 800,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 000 000,00	1 000 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	1 000 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		525 800,00	525 800,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	525 800,00	525 800,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 525 800,00	0,00	0,00	1 525 800,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 661 593,00	III 10 661 593,00
Ressources propres externes de l'année (a)		665 000,00	665 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	665 000,00	665 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		9 996 593,00	9 996 593,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	7 000,00	7 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	2 300 000,00	2 300 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 000,00	4 000,00
28051	Concessions et droits similaires	50 000,00	50 000,00
281351	Bâtiments publics	70 000,00	70 000,00
28138	Autres constructions	700 000,00	700 000,00
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	12 000,00	12 000,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	10 000,00	10 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00	1 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	40 000,00	40 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	300 000,00	300 000,00
281828	Autres matériels de transport	2 200 000,00	2 200 000,00
281838	Autre matériel informatique	30 000,00	30 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	60 000,00	60 000,00
28185	Matériel de téléphonie	3 000,00	3 000,00
28188	Autres immo. corporelles	700 000,00	700 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	50 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 459 593,00	3 459 593,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	10 661 593,00	0,00	0,00	0,00	10 661 593,00
---	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

		Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II		1 525 800,00
Ressources propres disponibles	IV		10 661 593,00
Solde	V = IV – II (8)		9 135 793,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Vente de papiers	Vente de déchets papiers	01/01/2009		SPIC
Vente de sacs pour le tri	Vente de sacs	01/01/2011		SPIC

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D4

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/04/2021

Présenté par la Présidente (1),

A Nantes, le 09/04/2021

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Conseil Métropolitain

A Nantes, le 09/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par la Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Nantes, le 09/04/2021

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24440040400236	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Nantes Métropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Nantes municipale

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget annexe Transport (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	32
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	33
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	34
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	35
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	39
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	40
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	242 604 447,00	242 604 447,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		242 604 447,00	242 604 447,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	201 621 264,09	201 621 264,09
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		201 621 264,09	201 621 264,09

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	444 225 711,09	444 225 711,09
----------------------------	----------------	----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	192 976 183,00	0,00	200 030 492,00	200 030 492,00	200 030 492,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 027 681,00	0,00	1 903 791,00	1 903 791,00	1 903 791,00
014	Atténuations de produits	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
65	Autres charges de gestion courante	13 754 000,00	0,00	12 591 200,00	12 591 200,00	12 591 200,00
Total des dépenses de gestion des services		210 357 864,00	0,00	216 125 483,00	216 125 483,00	216 125 483,00
66	Charges financières	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		214 357 864,00	0,00	220 146 983,00	220 146 983,00	220 146 983,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	15 813,00		566 464,00	566 464,00	566 464,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	19 352 000,00		21 891 000,00	21 891 000,00	21 891 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		19 367 813,00		22 457 464,00	22 457 464,00	22 457 464,00
TOTAL		233 725 677,00	0,00	242 604 447,00	242 604 447,00	242 604 447,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	242 604 447,00
---	-----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	73 737 872,00	0,00	66 052 346,00	66 052 346,00	66 052 346,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	139 278 000,00	0,00	136 000 000,00	136 000 000,00	136 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 806 607,00	0,00	3 806 607,00	3 806 607,00	3 806 607,00
75	Autres produits de gestion courante	4 094 198,00	0,00	3 422 794,00	3 422 794,00	3 422 794,00
Total des recettes de gestion des services		220 916 677,00	0,00	209 281 747,00	209 281 747,00	209 281 747,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	22 000 000,00	22 000 000,00	22 000 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		220 916 677,00	0,00	231 281 747,00	231 281 747,00	231 281 747,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	12 809 000,00		11 322 700,00	11 322 700,00	11 322 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		12 809 000,00		11 322 700,00	11 322 700,00	11 322 700,00
TOTAL		233 725 677,00	0,00	242 604 447,00	242 604 447,00	242 604 447,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	242 604 447,00
---	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	11 134 764,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	925 947,23	0,00	1 747 922,56	1 747 922,56	1 747 922,56
21	Immobilisations corporelles	9 110 129,34	0,00	2 746 915,90	2 746 915,90	2 746 915,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	63 507 940,93	0,00	81 009 725,63	81 009 725,63	81 009 725,63
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	73 544 017,50	0,00	85 504 564,09	85 504 564,09	85 504 564,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 000 000,00	0,00	18 500 000,00	18 500 000,00	18 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	18 000 000,00	0,00	18 500 000,00	18 500 000,00	18 500 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	91 544 017,50	0,00	104 004 564,09	104 004 564,09	104 004 564,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 809 000,00		11 322 700,00	11 322 700,00	11 322 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	56 655 000,00		86 294 000,00	86 294 000,00	86 294 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	69 464 000,00		97 616 700,00	97 616 700,00	97 616 700,00
	TOTAL	161 008 017,50	0,00	201 621 264,09	201 621 264,09	201 621 264,09

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	201 621 264,09
---	-----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	12 351 933,00	0,00	18 022 805,00	18 022 805,00	18 022 805,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	59 124 024,39	0,00	58 453 330,91	58 453 330,91	58 453 330,91
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 889,17	0,00	27 778,34	27 778,34	27 778,34
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 495 357,94	0,00	16 365 885,84	16 365 885,84	16 365 885,84
	Total des recettes d'équipement	84 985 204,50	0,00	92 869 800,09	92 869 800,09	92 869 800,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	84 985 204,50	0,00	92 869 800,09	92 869 800,09	92 869 800,09
021	Virement de la section d'exploitation (4)	15 813,00		566 464,00	566 464,00	566 464,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	19 352 000,00		21 891 000,00	21 891 000,00	21 891 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	56 655 000,00		86 294 000,00	86 294 000,00	86 294 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	76 022 813,00		108 751 464,00	108 751 464,00	108 751 464,00
	TOTAL	161 008 017,50	0,00	201 621 264,09	201 621 264,09	201 621 264,09

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	201 621 264,09
---	-----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	11 134 764,00
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	200 030 492,00		200 030 492,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 903 791,00		1 903 791,00
014	Atténuations de produits	1 600 000,00		1 600 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 591 200,00		12 591 200,00
66	Charges financières	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00
67	Charges exceptionnelles	21 500,00	0,00	21 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	21 891 000,00	21 891 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		566 464,00	566 464,00
Dépenses d'exploitation – Total		220 146 983,00	22 457 464,00	242 604 447,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	242 604 447,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	770 000,00	770 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 500 000,00	0,00	18 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 747 922,56	5 025 000,00	6 772 922,56
21	Immobilisations corporelles (6)	2 746 915,90	58 850 000,00	61 596 915,90
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	81 009 725,63	22 419 000,00	103 428 725,63
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		10 552 700,00	10 552 700,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		104 004 564,09	97 616 700,00	201 621 264,09

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	201 621 264,09
---	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	66 052 346,00		66 052 346,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	136 000 000,00		136 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 806 607,00		3 806 607,00
75	Autres produits de gestion courante	3 422 794,00		3 422 794,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	22 000 000,00	770 000,00	22 770 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		10 552 700,00	10 552 700,00
Recettes d'exploitation – Total		231 281 747,00	11 322 700,00	242 604 447,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	242 604 447,00
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	18 022 805,00	0,00	18 022 805,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	58 453 330,91	0,00	58 453 330,91
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	800 000,00	800 000,00
21	Immobilisations corporelles	27 778,34	0,00	27 778,34
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	16 365 885,84	85 494 000,00	101 859 885,84
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		18 131 000,00	18 131 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		3 760 000,00	3 760 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		566 464,00	566 464,00
Recettes d'investissement – Total		92 869 800,09	108 751 464,00	201 621 264,09

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	201 621 264,09
---	-----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	192 976 183,00	200 030 492,00	200 030 492,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	8 500,00	3 000,00	3 000,00
611	Sous-traitance générale	186 898 899,00	191 550 518,00	191 550 518,00
6122	Crédit-bail mobilier	700 000,00	750 000,00	750 000,00
6156	Maintenance	143 000,00	0,00	0,00
618	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	40 000,00	35 000,00	35 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	9 700,00	6 000,00	6 000,00
6237	Publications	0,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6287	Remboursements de frais	1 485 084,00	1 496 974,00	1 496 974,00
63512	Taxes foncières	3 600 000,00	6 100 000,00	6 100 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 027 681,00	1 903 791,00	1 903 791,00
6331	Versement de mobilité	20 876,00	19 383,00	19 383,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 214,00	4 844,00	4 844,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 387,00	8 725,00	8 725,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 364 609,00	1 280 643,00	1 280 643,00
6413	Primes et gratifications	41 921,00	59 117,00	59 117,00
6414	Indemnités et avantages divers	3 473,00	2 236,00	2 236,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	181 180,00	168 065,00	168 065,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	298 136,00	265 248,00	265 248,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 959,00	5 678,00	5 678,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	7 273,00	7 049,00	7 049,00
6471	Prestations directes	6 797,00	2 655,00	2 655,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	21 000,00	21 500,00	21 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	6 000,00	6 000,00
648	Autres charges de personnel	55 856,00	52 648,00	52 648,00
014	Atténuations de produits (7)	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
65	Autres charges de gestion courante	13 754 000,00	12 591 200,00	12 591 200,00
6572	Subv. équipt personnes droit privé	12 039 000,00	10 568 700,00	10 568 700,00
65732	Subv. exploitat° Régions	14 000,00	11 500,00	11 500,00
65738	Subv. exploitat° autres organismes	1 700 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	11 000,00	11 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		210 357 864,00	216 125 483,00	216 125 483,00
66	Charges financières (b) (8)	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 126 099,00	4 095 366,00	4 095 366,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-136 099,00	-105 366,00	-105 366,00
6688	Autre	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	21 500,00	21 500,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	11 500,00	11 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		214 357 864,00	220 146 983,00	220 146 983,00
023	Virement à la section d'investissement	15 813,00	566 464,00	566 464,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	19 352 000,00	21 891 000,00	21 891 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	18 622 000,00	18 131 000,00	18 131 000,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	730 000,00	3 760 000,00	3 760 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		19 367 813,00	22 457 464,00	22 457 464,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		19 367 813,00	22 457 464,00	22 457 464,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		233 725 677,00	242 604 447,00	242 604 447,00

Nantes Métropole - Budget annexe Transport - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			242 604 447,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	716 162,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	821 528,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-105 366,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	73 737 872,00	66 052 346,00	66 052 346,00
7061	Transport de voyageur	73 737 872,00	66 052 346,00	66 052 346,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	139 278 000,00	136 000 000,00	136 000 000,00
734	Versement de mobilité	139 278 000,00	136 000 000,00	136 000 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 806 607,00	3 806 607,00	3 806 607,00
7471	Subv. exploitat° État	3 196 607,00	3 196 607,00	3 196 607,00
7472	Subv. exploitat° Régions	610 000,00	610 000,00	610 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 094 198,00	3 422 794,00	3 422 794,00
753	Comp./relèv.seuill.assuj.vers.transport	1 410 400,00	624 000,00	624 000,00
7588	Autres	2 683 798,00	2 798 794,00	2 798 794,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		220 916 677,00	209 281 747,00	209 281 747,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	22 000 000,00	22 000 000,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	22 000 000,00	22 000 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		220 916 677,00	231 281 747,00	231 281 747,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	12 809 000,00	11 322 700,00	11 322 700,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	770 000,00	770 000,00	770 000,00
791	Transferts de charges d'exploitation	12 039 000,00	10 552 700,00	10 552 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 809 000,00	11 322 700,00	11 322 700,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		233 725 677,00	242 604 447,00	242 604 447,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	242 604 447,00
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	925 947,23	1 747 922,56	1 747 922,56
2031	Frais d'études	838 642,14	1 295 190,96	1 295 190,96
2051	Concessions et droits assimilés	87 305,09	452 731,60	452 731,60
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	9 110 129,34	2 746 915,90	2 746 915,90
2111	Terrains nus	7 685 050,71	0,00	0,00
2118	Autres terrains	55 182,44	35 237,54	35 237,54
2138	Autres constructions	166 666,67	0,00	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	1 203 229,52	2 711 678,36	2 711 678,36
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	63 507 940,93	81 009 725,63	81 009 725,63
2313	Constructions	612 253,49	369 306,30	369 306,30
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 105 394,20	5 455 002,87	5 455 002,87
238	Avances commandes immo. incorp.	55 790 293,24	75 185 416,46	75 185 416,46
Total des dépenses d'équipement		73 544 017,50	85 504 564,09	85 504 564,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 000 000,00	18 500 000,00	18 500 000,00
1641	Emprunts en euros	18 000 000,00	18 500 000,00	18 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		18 000 000,00	18 500 000,00	18 500 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		91 544 017,50	104 004 564,09	104 004 564,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	12 809 000,00	11 322 700,00	11 322 700,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	770 000,00	770 000,00	770 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	770 000,00	762 000,00	762 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	8 000,00	8 000,00
	Charges transférées	12 039 000,00	10 552 700,00	10 552 700,00
4818	Charges à étaler	12 039 000,00	10 552 700,00	10 552 700,00
041	Opérations patrimoniales (9)	56 655 000,00	86 294 000,00	86 294 000,00
2031	Frais d'études	50 000,00	5 025 000,00	5 025 000,00
2135	Installations générales, agencements	320 000,00	410 000,00	410 000,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	26 950 000,00	58 440 000,00	58 440 000,00
2313	Constructions	13 585 000,00	720 000,00	720 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	15 750 000,00	21 699 000,00	21 699 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		69 464 000,00	97 616 700,00	97 616 700,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		161 008 017,50	201 621 264,09	201 621 264,09

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	201 621 264,09
---	-----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	12 351 933,00	18 022 805,00	18 022 805,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	2 860 000,00	6 138 750,00	6 138 750,00
1312	Subv. équipt Régions	1 601 000,00	1 580 875,00	1 580 875,00
1313	Subv. équipt Départements	7 650 933,00	10 030 000,00	10 030 000,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	33 180,00	33 180,00
1318	Autres subventions d'équipement	240 000,00	240 000,00	240 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	59 124 024,39	58 453 330,91	58 453 330,91
1641	Emprunts en euros	59 124 024,39	58 453 330,91	58 453 330,91
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 889,17	27 778,34	27 778,34
2138	Autres constructions	13 889,17	27 778,34	27 778,34
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 495 357,94	16 365 885,84	16 365 885,84
238	Avances commandes immo. incorp.	13 495 357,94	16 365 885,84	16 365 885,84
Total des recettes d'équipement		84 985 204,50	92 869 800,09	92 869 800,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		84 985 204,50	92 869 800,09	92 869 800,09
021	Virement de la section d'exploitation	15 813,00	566 464,00	566 464,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	19 352 000,00	21 891 000,00	21 891 000,00
28031	Frais d'études	11 000,00	41 100,00	41 100,00
28033	Frais d'insertion	0,00	700,00	700,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	11 000,00	50 000,00	50 000,00
28131	Bâtiments	3 500 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 800 000,00	810 000,00	810 000,00
28138	Autres constructions	2 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	110 000,00	110 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	5 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
28155	Outillage industriel	0,00	87 000,00	87 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	3 900 000,00	12 000 000,00	12 000 000,00
28181	Installations générales, agencements	500 000,00	130 000,00	130 000,00
28182	Matériel de transport	200 000,00	600,00	600,00
28183	Matériel de bureau et informatique	500 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	400 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	300 000,00	1 600,00	1 600,00
4818	Charges à étaler	730 000,00	3 760 000,00	3 760 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		19 367 813,00	22 457 464,00	22 457 464,00
041	Opérations patrimoniales (8)	56 655 000,00	86 294 000,00	86 294 000,00
2031	Frais d'études	825 000,00	800 000,00	800 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	55 830 000,00	85 494 000,00	85 494 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		76 022 813,00	108 751 464,00	108 751 464,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		161 008 017,50	201 621 264,09	201 621 264,09

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	201 621 264,09
---	-----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					336 159 692,15									
1641 Emprunts en euros (total)					336 159 692,15									
Transport-01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/04/2000	19/12/2000	01/06/2001	19 056 127,15	V	Livret A + 1.3	3,550	3,550	EUR	A	P	O	A-1
Transport-02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/12/2004	27/12/2004	01/01/2006	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3.82 %	3,820	3,820	EUR	A	P	O	A-1
Transport-03	BEI Banque Européenne d'Investissement	23/05/2005	15/12/2005	15/12/2006	20 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.13	2,590	2,650	EUR	A	C	O	A-1
Transport-04	BEI Banque Européenne d'Investissement	23/05/2005	26/03/2007	26/03/2008	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.221 %	4,220	4,220	EUR	A	C	O	A-1
Transport-05	BEI Banque Européenne d'Investissement	23/05/2005	26/06/2007	26/06/2008	30 000 000,00	F	Taux fixe à 4.675 %	4,680	4,680	EUR	A	C	O	A-1
Transport-06	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/12/2007	15/12/2008	04/01/2010	50 000 000,00	V	Euribor 12M	3,180	3,230	EUR	A	P	O	A-1
Transport-07	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/03/2009	27/12/2012	01/07/2013	21 500 000,00	V	Euribor 3M + 0.05	0,240	0,240	EUR	T	C	O	A-1
Transport-08	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/08/2010	12/12/2013	01/10/2014	28 900 000,00	V	Livret A + 1	2,250	2,250	EUR	S	C	O	A-1
Transport-09	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/08/2013	10/03/2014	01/09/2015	23 450 000,00	V	Euribor 3M + 1.45	1,780	1,820	EUR	S	C	O	A-1
Transport-10	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16/05/2017	05/05/2018	01/09/2018	8 944 772,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,350	EUR	T	P	O	A-1
Transport-11	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16/05/2017	05/05/2018	01/09/2018	3 950 000,00	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	1,350	EUR	T	P	O	A-1
Transport-12	AGENCE FRANCE LOCALE	08/07/2019	15/07/2019	20/09/2019	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0.32 %	0,320	0,330	EUR	T	C	O	A-1
Transport-13	AGENCE FRANCE LOCALE	29/11/2019	20/12/2019	20/03/2020	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0.68 %	0,680	0,690	EUR	T	C	O	A-1
Transport-14-LBP	SFIL	29/11/2019	16/12/2019	01/04/2020	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	0,720	EUR	T	C	O	A-1
Transport-15-LBP	SFIL	14/09/2020	21/09/2020	01/01/2021	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.58 %	0,580	0,580	EUR	T	C	O	A-1
Transport-16-LBP	SFIL	14/09/2020	21/09/2020	01/01/2021	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.58 %	0,580	0,580	EUR	T	P	O	A-1

Nantes Métropole - Budget annexe Transport - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Transport-17	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/11/2020	24/11/2020	24/05/2021	10 358 793,00	F	Taux fixe à 0.55 %	0,550	0,550	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					38 593 575,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					38 593 575,00									
Avance remboursable AOM	ETAT	15/01/2021			38 593 575,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR			O	A-1
Total général					374 753 267,15									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		206 111 030,29					16 596 456,80	1 907 406,05	0,00	716 161,60
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		206 111 030,29					16 596 456,80	1 907 406,05	0,00	716 161,60
Transport-01	N	0,00	A-1	5 372 618,81	4,42	F	Taux fixe à 3.6 %	3,600	999 892,78	193 414,28	0,00	91 389,98
Transport-02	N	0,00	A-1	6 480 194,09	4,00	F	Taux fixe à 3.82 %	3,820	1 200 731,20	247 543,41	0,00	201 115,27
Transport-03	N	0,00	A-1	5 000 000,00	4,96	V	Euribor 3M + 0.13	0,000	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
Transport-04	N	0,00	A-1	7 000 000,00	6,24	F	Taux fixe à 4.221 %	4,220	1 000 000,00	295 470,00	0,00	192 759,00
Transport-05	N	0,00	A-1	10 500 000,00	6,49	V	Euribor 3M-0.013	0,000	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00
Transport-06	N	0,00	A-1	26 347 060,46	8,00	V	Euribor 12M	0,000	2 577 633,64	0,00	0,00	0,00
Transport-07	N	0,00	A-1	13 437 500,00	12,25	V	Euribor 3M + 0.05	0,000	1 075 000,00	0,00	0,00	0,00
Transport-08	N	0,00	A-1	21 386 000,00	18,25	V	Livret A + 1	1,500	1 156 000,00	315 277,11	0,00	75 019,58
Transport-09	N	0,00	A-1	18 291 000,00	19,17	V	Livret A + 1	1,500	938 000,00	269 839,37	0,00	86 041,96
Transport-10	N	0,00	A-1	7 576 072,78	12,42	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	560 457,25	98 948,07	0,00	7 629,48
Transport-11	N	0,00	A-1	3 345 584,15	12,42	F	Taux fixe à 1.35 %	1,350	247 497,21	43 695,35	0,00	3 369,17
Transport-12	N	0,00	A-1	27 750 000,00	18,47	F	Taux fixe à 0.32 %	0,320	1 500 000,00	87 966,67	0,00	2 566,67
Transport-13	N	0,00	A-1	19 000 000,00	18,97	F	Taux fixe à 0.68 %	0,680	1 000 000,00	128 057,22	0,00	3 740,00
Transport-14-LBP	N	0,00	A-1	9 625 000,00	19,00	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	500 000,00	67 950,00	0,00	16 242,50
Transport-15-LBP	N	0,00	A-1	10 000 000,00	19,75	F	Taux fixe à 0.58 %	0,580	500 000,00	58 523,61	0,00	13 621,94
Transport-16-LBP	N	0,00	A-1	10 000 000,00	19,75	F	Taux fixe à 0.58 %	0,580	472 949,98	58 583,69	0,00	13 660,73

Nantes Métropole - Budget Transport - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Transport-17	N	0,00	A-1	5 000 000,00	20,15	F	Taux fixe à 0.55 %	0,550	368 294,74	42 137,27	0,00	9 005,32
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		38 593 575,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		38 593 575,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Avance remboursable AOM	N	0,00	A-1	38 593 575,00	0,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		244 704 605,29					16 596 456,80	1 907 406,05	0,00	716 161,60

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	244 704 605,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - Etudes amortissables	5	15/12/2015
L	2033 - Frais insertion amortissables	5	15/12/2015
L	205 - Logiciels - licences	2	15/12/2015
L	208 - Autres immobilisations incorporelles	5	15/12/2015
L	2121 - Agencements et aménagements de terrains nus	10	15/12/2015
L	2125 - Agencements et aménagements de terrains bâtis	10	15/12/2015
L	2128 - Agencements et aménagements de terrains autres	10	15/12/2015
L	2135 - Installations générales agencements aménagements des constructions	10	15/12/2015
L	2138 - Autres constructions	40	15/12/2015
L	2145 - Constructions sur sol d'autrui - Inst. générales agencements aménagements des constructions	10	15/12/2015
L	2148 - Constructions sur sol d'autrui - autres	40	15/12/2015
L	2151 - Installations complexes spécialisées	5	15/12/2015
L	2153 - Installations à caractère spécifique	5	15/12/2015
L	2154 - Matériel industriel	5	15/12/2015
L	2155 - Outillage industriel	5	15/12/2015
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	5	15/12/2015
L	217- Les immo reçues pour la mise à dispo. seront amorties sur la même durée de l'immo directe corresp	0	15/12/2015
L	2181 - Installations générales agencements aménagements divers	10	15/12/2015
L	2182 - Matériel de transport	5	15/12/2015
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	2	15/12/2015
L	2184 - Mobilier	10	15/12/2015
L	2188 - Autres immobilisations	10	15/12/2015
L	22- Les immo reçues en affectation seront amorties sur la même durée de l'immo directe corresp	0	15/12/2015
V	131 - La durée de la reprise sera identique à la durée de l'amortissement du bien subventionné	0	15/12/2015
L	1335 - Participations pour non réalisation d'aires de stationnement	10	15/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		19 270 000,00	19 270 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		18 500 000,00	18 500 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	18 500 000,00	18 500 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		770 000,00	770 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	770 000,00	770 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	19 270 000,00	0,00	0,00	19 270 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		22 457 464,00	III 22 457 464,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		22 457 464,00	22 457 464,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	41 100,00	41 100,00
28033	Frais d'insertion	700,00	700,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	50 000,00	50 000,00
28131	Bâtiments	1 400 000,00	1 400 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	810 000,00	810 000,00
28138	Autres constructions	1 500 000,00	1 500 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	110 000,00	110 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 000 000,00	2 000 000,00
28155	Outillage industriel	87 000,00	87 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	12 000 000,00	12 000 000,00
28181	Installations générales, agencements	130 000,00	130 000,00
28182	Matériel de transport	600,00	600,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	1 600,00	1 600,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	3 760 000,00	3 760 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	566 464,00	566 464,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	22 457 464,00	0,00	0,00	0,00	22 457 464,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 19 270 000,00
Ressources propres disponibles	IV 22 457 464,00
Solde	V = IV – II (6) 3 187 464,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				26 313 000,60	2 251 471,52	3 759 300,67	20 302 228,41
2019	Sub d'équip Sémitan solde DSP 2000-2018 Acquisitions de matériels	7	17/07/2020	1 887 249,60	269 607,09	269 607,09	1 348 035,42
2019	Sub d'équip Sémitan solde DSP n°1 Acquisitions de matériels	7	17/07/2020	1 201 055,00	171 579,29	171 579,29	857 896,42
2019	Subvention d'équipement Sémitan n°2 Autres opérations subventionnées	7	17/07/2020	7 774 090,00	1 110 584,29	1 110 584,29	5 552 921,42
2020	Sub d'équip Sémitan solde DSP n°1 Acquisitions de matériels	7	17/07/2020	300 000,00	42 857,14	42 857,14	214 285,72
2020	Subvention d'équipement Sémitan n°2 Autres opérations subventionnées	7	17/07/2020	4 597 906,00	656 843,71	657 142,86	3 283 919,43
2021	Sub d'équip Sémitan solde DSP n°1 Acquisitions de matériels	7	17/07/2020	1 676 286,00	0,00	239 470,00	1 436 816,00
2021	Subvention d'équipement Sémitan n°2 Autres opérations subventionnées	7	17/07/2020	8 876 414,00	0,00	1 268 060,00	7 608 354,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6572 - Op 3943	Subvention d'équipement n°1	Acquisition de matériels	Sémitan	Entreprises	1 676 286,00
6572 - Op 3944	Subvention d'équipement n°2	Autres opérations subventionnées	Sémitan	Entreprises	8 876 414,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2011	Mobilier : 12 rames de tramway	750 000,00	CEBPL LOCATRANS	33	2 074 627,33	2 107 886,17	2 141 676,27	2 176 005,92	46 835 491,80	55 335 687,49

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					50 000 000,00	46 750 000,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					50 000 000,00	46 750 000,00	0,00
2019	Garantie	Titulaires d'un titre éligible émis ou créé par l'Agence France Locale	20	X	30 000 000,00	27 750 000,00	0,00
2019	Garantie	Titulaires d'un titre éligible émis ou créé par l'Agence France Locale	20	X	20 000 000,00	19 000 000,00	0,00
TOTAL					50 000 000,00	46 750 000,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2019 - AP050 : Transports collectifs	126 987 848,82	0,00	126 987 848,82	126 987 848,82	0,00	0,00
2020 - AP050 : Transports collectifs	205 838,01	0,00	205 838,01	205 838,01	0,00	0,00
2021 - AP050 : Transports collectifs	531 239 854,95	126 092 000,00	657 331 854,95	0,00	85 504 564,09	571 827 290,86
TOTAL APCR	658 433 541,78	126 092 000,00	784 525 541,78	127 193 686,83	85 504 564,09	571 827 290,86

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15,00	0,00	15,00	13,20	0,00	13,20
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	C	5,00	0,00	5,00	4,60	0,00	4,60
ATTACHES TERRITORIAUX	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	7,00	0,00	7,00	6,60	0,00	6,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		16,00	0,00	16,00	13,70	1,00	14,70
INGENIEURS EN CHEF TERRITORIAUX	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	12,00	0,00	12,00	9,70	1,00	10,70
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		31,00	0,00	31,00	26,90	1,00	27,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	913	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> - Affermage	SEMITAN	Sté économie mixte Transports Commun Agglomération Nantaise (Expl. réseau transport voyageurs)	Société Anonyme d'Economie Mixte	202 103 218,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/04/2021

Présenté par (1) la Présidente,

A Nantes le 09/04/2021

(1) la Présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Conseil Métropolitain

A Nantes, le 09/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Nantes, le 09/04/2021

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'Assemblée.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24440040400103	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Nantes Métropole
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Nantes municipale

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : Stationnement (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	31
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	32
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	33
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	35
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	36
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 628 299,00	13 628 299,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	13 628 299,00	13 628 299,00
---	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 804 450,49	8 804 450,49

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 804 450,49	8 804 450,49
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	22 432 749,49	22 432 749,49
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 237 714,00	0,00	4 505 961,00	4 505 961,00	4 505 961,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	762 121,00	0,00	810 594,00	810 594,00	810 594,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 000,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
Total des dépenses de gestion des services		5 008 835,00	0,00	5 325 055,00	5 325 055,00	5 325 055,00
66	Charges financières	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 069 000,00	0,00	4 244 500,00	4 244 500,00	4 244 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 577 835,00	0,00	10 069 555,00	10 069 555,00	10 069 555,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		30 744,00	30 744,00	30 744,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 615 200,00		3 528 000,00	3 528 000,00	3 528 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 615 200,00		3 558 744,00	3 558 744,00	3 558 744,00
TOTAL		12 193 035,00	0,00	13 628 299,00	13 628 299,00	13 628 299,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 628 299,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 957 135,00	0,00	11 630 399,00	11 630 399,00	11 630 399,00
Total des recettes de gestion des services		11 957 135,00	0,00	11 630 399,00	11 630 399,00	11 630 399,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 957 135,00	0,00	13 430 399,00	13 430 399,00	13 430 399,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	235 900,00		197 900,00	197 900,00	197 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		235 900,00		197 900,00	197 900,00	197 900,00
TOTAL		12 193 035,00	0,00	13 628 299,00	13 628 299,00	13 628 299,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 628 299,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 360 844,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	168 588,00	0,00	101 000,50	101 000,50	101 000,50
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	17 765 849,73	0,00	4 065 549,99	4 065 549,99	4 065 549,99
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		17 934 437,73	0,00	4 166 550,49	4 166 550,49	4 166 550,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 600 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 600 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		19 534 437,73	0,00	5 866 550,49	5 866 550,49	5 866 550,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	235 900,00		197 900,00	197 900,00	197 900,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 770 000,00		2 740 000,00	2 740 000,00	2 740 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 005 900,00		2 937 900,00	2 937 900,00	2 937 900,00
TOTAL		22 540 337,73	0,00	8 804 450,49	8 804 450,49	8 804 450,49

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 804 450,49
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	615 000,00	0,00	915 000,00	915 000,00	915 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	15 498 110,73	0,00	1 590 706,49	1 590 706,49	1 590 706,49
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		16 113 110,73	0,00	2 505 706,49	2 505 706,49	2 505 706,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	42 027,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		42 027,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		16 155 137,73	0,00	2 505 706,49	2 505 706,49	2 505 706,49
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		30 744,00	30 744,00	30 744,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 615 200,00		3 528 000,00	3 528 000,00	3 528 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 770 000,00		2 740 000,00	2 740 000,00	2 740 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 385 200,00		6 298 744,00	6 298 744,00	6 298 744,00
TOTAL		22 540 337,73	0,00	8 804 450,49	8 804 450,49	8 804 450,49

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 804 450,49
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 360 844,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 505 961,00		4 505 961,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	810 594,00		810 594,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 500,00		8 500,00
66	Charges financières	500 000,00	0,00	500 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 244 500,00	0,00	4 244 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 528 000,00	3 528 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		30 744,00	30 744,00
	Dépenses d'exploitation – Total	10 069 555,00	3 558 744,00	13 628 299,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 628 299,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	197 900,00	197 900,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	101 000,50	0,00	101 000,50
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 065 549,99	2 740 000,00	6 805 549,99
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	5 866 550,49	2 937 900,00	8 804 450,49

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 804 450,49
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 630 399,00		11 630 399,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 800 000,00	197 900,00	1 997 900,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		13 430 399,00	197 900,00	13 628 299,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 628 299,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	915 000,00	0,00	915 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 590 706,49	0,00	1 590 706,49
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	42 000,00	42 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 698 000,00	2 698 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		3 528 000,00	3 528 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		30 744,00	30 744,00
Recettes d'investissement – Total		2 505 706,49	6 298 744,00	8 804 450,49

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 804 450,49
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 237 714,00	4 505 961,00	4 505 961,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	20 000,00	22 000,00	22 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	2 515 000,00	2 790 000,00	2 790 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	103 000,00	103 000,00	103 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6161	Multirisques	25 000,00	26 000,00	26 000,00
6168	Autres	1 600,00	1 700,00	1 700,00
617	Etudes et recherches	220 000,00	230 000,00	230 000,00
618	Divers	3 000,00	1 500,00	1 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	300,00	300,00	300,00
6228	Divers	300,00	300,00	300,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6238	Divers	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6257	Réceptions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
627	Services bancaires et assimilés	67 000,00	55 000,00	55 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 200,00	4 300,00	4 300,00
6287	Remboursements de frais	193 314,00	194 861,00	194 861,00
63512	Taxes foncières	1 068 000,00	990 000,00	990 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	70 000,00	70 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	762 121,00	810 594,00	810 594,00
6331	Versement de mobilité	8 345,00	8 899,00	8 899,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 084,00	2 226,00	2 226,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 762,00	4 003,00	4 003,00
6411	Salaires, appointements, commissions	512 280,00	546 482,00	546 482,00
6413	Primes et gratifications	18 223,00	20 654,00	20 654,00
6414	Indemnités et avantages divers	547,00	754,00	754,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	78 882,00	84 594,00	84 594,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	97 256,00	101 622,00	101 622,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 673,00	5 184,00	5 184,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	5 677,00	6 443,00	6 443,00
6471	Prestations directes	0,00	325,00	325,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	9 000,00	8 000,00	8 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	4 000,00	4 000,00
648	Autres charges de personnel	17 392,00	17 408,00	17 408,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 000,00	8 500,00	8 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	9 000,00	8 500,00	8 500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 008 835,00	5 325 055,00	5 325 055,00
66	Charges financières (b) (8)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	330 913,00	351 090,00	351 090,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-913,00	-1 090,00	-1 090,00
6618	Intérêts des autres dettes	160 000,00	140 000,00	140 000,00
6688	Autre	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 069 000,00	4 244 500,00	4 244 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	11 000,00	11 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	3 020 000,00	4 230 000,00	4 230 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	45 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		8 577 835,00	10 069 555,00	10 069 555,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	30 744,00	30 744,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 615 200,00	3 528 000,00	3 528 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 615 200,00	3 528 000,00	3 528 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 615 200,00	3 558 744,00	3 558 744,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 615 200,00	3 558 744,00	3 558 744,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 193 035,00	13 628 299,00	13 628 299,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 628 299,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	6 509,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	7 599,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 090,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 957 135,00	11 630 399,00	11 630 399,00
7541	Redevance de stationnement	3 350 000,00	3 100 000,00	3 100 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	8 112 035,00	6 009 299,00	6 009 299,00
7588	Autres	495 100,00	2 521 100,00	2 521 100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		11 957 135,00	11 630 399,00	11 630 399,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		11 957 135,00	13 430 399,00	13 430 399,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	235 900,00	197 900,00	197 900,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	235 900,00	197 900,00	197 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		235 900,00	197 900,00	197 900,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 193 035,00	13 628 299,00	13 628 299,00

+	0,00
RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	
13 628 299,00	13 628 299,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	168 588,00	101 000,50	101 000,50
2031	Frais d'études	158 588,00	90 000,50	90 000,50
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	11 000,00	11 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	17 765 849,73	4 065 549,99	4 065 549,99
2313	Constructions	1 363 258,66	1 115 350,89	1 115 350,89
2314	Constructions sur sol d'autrui	5 096 667,00	92 120,92	92 120,92
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 048 720,07	2 160 612,67	2 160 612,67
238	Avances commandes immo. incorp.	257 204,00	697 465,51	697 465,51
Total des dépenses d'équipement		17 934 437,73	4 166 550,49	4 166 550,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 600 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
1641	Emprunts en euros	1 250 000,00	1 350 000,00	1 350 000,00
1675	Dettes afférentes aux PPP	350 000,00	350 000,00	350 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 600 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		19 534 437,73	5 866 550,49	5 866 550,49
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	235 900,00	197 900,00	197 900,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	235 900,00	197 900,00	197 900,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	17 900,00	17 900,00	17 900,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	40 000,00	20 000,00	20 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	18 000,00	0,00	0,00
13935	Participat° non-réalisat° aires station.	160 000,00	160 000,00	160 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 770 000,00	2 740 000,00	2 740 000,00
2313	Constructions	270 000,00	740 000,00	740 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 005 900,00	2 937 900,00	2 937 900,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		22 540 337,73	8 804 450,49	8 804 450,49

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 804 450,49
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	615 000,00	915 000,00	915 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	200 000,00	500 000,00	500 000,00
1313	Subv. équipt Départements	415 000,00	415 000,00	415 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	15 498 110,73	1 590 706,49	1 590 706,49
1641	Emprunts en euros	15 498 110,73	1 590 706,49	1 590 706,49
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		16 113 110,73	2 505 706,49	2 505 706,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	42 027,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	42 027,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		42 027,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		16 155 137,73	2 505 706,49	2 505 706,49
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	30 744,00	30 744,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 615 200,00	3 528 000,00	3 528 000,00
28031	Frais d'études	40 000,00	8 000,00	8 000,00
28033	Frais d'insertion	200,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	30 000,00	20 000,00	20 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	45 000,00	40 000,00	40 000,00
28138	Autres constructions	2 200 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	1 000 000,00	950 000,00	950 000,00
28157	Aménagements des matériels industriels	300 000,00	510 000,00	510 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 615 200,00	3 558 744,00	3 558 744,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 770 000,00	2 740 000,00	2 740 000,00
2031	Frais d'études	10 000,00	42 000,00	42 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	2 760 000,00	2 698 000,00	2 698 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 385 200,00	6 298 744,00	6 298 744,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		22 540 337,73	8 804 450,49	8 804 450,49

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 804 450,49
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					21 378 343,15									
1641 Emprunts en euros (total)					21 378 343,15									
Stat-001	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/08/2005	01/09/2005	01/12/2005	5 378 343,15	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,550	EUR	A	P	O	A-1
Stat-002	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2009	31/12/2009	25/04/2010	6 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.35	1,060	1,080	EUR	T	C	O	A-1
Stat-003	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/11/2020	04/12/2020	04/06/2021	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	EUR	S	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					10 543 672,32									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					10 543 672,32									
Stat-101	CREDIT FONCIER DE FRANCE	16/07/2014	27/06/2016	30/09/2016	10 543 672,32	F	Taux fixe à 2.12 %	2,120	2,170	EUR	T	X	O	A-1
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Nantes Métropole - Stationnement - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					31 922 015,47									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		14 169 628,91					1 030 630,79	99 009,33	0,00	6 509,41
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 169 628,91					1 030 630,79	99 009,33	0,00	6 509,41
Stat-001	N	0,00	A-1	1 394 628,91	3,92	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	330 630,79	49 509,33	0,00	3 042,74
Stat-002	N	0,00	A-1	2 775 000,00	9,07	V	Euribor 3M + 0.35	0,000	300 000,00	0,00	0,00	0,00
Stat-003	N	0,00	A-1	10 000 000,00	24,92	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	400 000,00	49 500,00	0,00	3 466,67
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		6 144 245,88					333 822,71	137 707,29	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		6 144 245,88					333 822,71	137 707,29	0,00	0,00
Stat-101	N	0,00	A-1	6 144 245,88	15,50	F	Taux fixe à 2.12 %	2,120	333 822,71	137 707,29	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		20 313 874,79					1 364 453,50	236 716,62	0,00	6 509,41

Nantes Métropole - Stationnement - BP - 2021

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	20 313 874,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - Etudes amortissables	5	15/12/2015
L	2033 - Frais insertion amortissables	5	15/12/2015
L	205 - Logiciels - licences	2	15/12/2015
L	208 - Autres immobilisations incorporelles	5	15/12/2015
L	2121 - Agencements et aménagements de terrains nus	10	15/12/2015
L	2125 - Agencements et aménagements de terrains bâtis	10	15/12/2015
L	2128 - Agencements et aménagements de terrains autres	10	15/12/2015
L	2135 - Installations générales agencements aménagements des constructions	10	15/12/2015
L	2138 - Autres constructions	40	15/12/2015
L	2145 - Constructions sur sol d'autrui - Inst. générales agencements aménagts des constructions	10	15/12/2015
L	2148 - Constructions sur sol d'autrui - autres	40	15/12/2015
L	2151 - Installations complexes spécialisées	5	15/12/2015
L	2153 - Installations à caractère spécifique	5	15/12/2015
L	2154 - Matériel industriel	5	15/12/2015
L	2155 - Outillage industriel	5	15/12/2015
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	5	15/12/2015
L	217- Les immo reçues pour la mise à dispo. seront amorties sur la même durée de l'immo directe corresp	0	15/12/2015
L	2181 - Installations générales agencements aménagements divers	10	15/12/2015
L	2182 - Matériel de transport	5	15/12/2015
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	2	15/12/2015
L	2184 - Mobilier	10	15/12/2015
L	2188 - Autres immobilisations	10	15/12/2015
L	22- Les immo reçues en affectation seront amorties sur la même durée de l'immo directe corresp	0	15/12/2015
V	131 - La durée de la reprise sera identique à la durée de l'amortissement du bien subventionné	0	15/12/2015
L	1335 - Participations pour non réalisation d'aires de stationnement	10	15/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 547 900,00	I 1 547 900,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 350 000,00	1 350 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 350 000,00	1 350 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		197 900,00	197 900,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	197 900,00	197 900,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 547 900,00	0,00	0,00	1 547 900,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 558 744,00	III 3 558 744,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 558 744,00	3 558 744,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	8 000,00	8 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	20 000,00	20 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	40 000,00	40 000,00
28138	Autres constructions	2 000 000,00	2 000 000,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	950 000,00	950 000,00
28157	Aménagements des matériels industriels	510 000,00	510 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	30 744,00	30 744,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 558 744,00	0,00	0,00	0,00	3 558 744,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 547 900,00
Ressources propres disponibles	IV 3 558 744,00
Solde	V = IV – II (6) 2 010 844,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
Réalisation parc public de stationnement Ilôt 8A1 à Nantes	2014	SAS Gare Sud 3 / Vinci constructions	Réalisation d'un parc public de stationnement	8 926 000,00	19 589 328,00	240	01/07/2036
Montants à payer en 2021 L1 (TTC)	2014	" "	" "	0,00	588 000,00	240	01/07/2036
Montants à payer en 2021 L2 + L3 + L4 (TTC)	2014	" "	" "	0,00	168 000,00	240	01/07/2036

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2021 - AP045 : Stationnement	41 139 312,55	-4 824 968,00	36 314 344,55	0,00	4 166 550,49	32 147 794,06
2011 - AP045 : Stationnement (budget annexe)	464 113,14	0,00	464 113,14	464 113,14	0,00	0,00
2012 - AP045 : Stationnement (budget annexe)	356 558,46	0,00	356 558,46	356 558,46	0,00	0,00
2013 - AP045 : Stationnement (budget annexe)	5 571 245,82	0,00	5 571 245,82	5 571 245,82	0,00	0,00
2014 - AP045 : Stationnement (budget annexe)	1 176 403,72	0,00	1 176 403,72	1 176 403,72	0,00	0,00
2015 - AP045 : Stationnement (budget annexe)	9 024 223,55	0,00	9 024 223,55	9 024 223,55	0,00	0,00
2016 - AP045 : Stationnement (budget annexe)	27 607 185,25	0,00	27 607 185,25	27 607 185,25	0,00	0,00
2017 - AP045 : Stationnement (budget annexe)	16 710 722,28	0,00	16 710 722,28	16 710 722,28	0,00	0,00
2018 - AP045 : Stationnement (budget annexe)	519 219,54	0,00	519 219,54	519 219,54	0,00	0,00
2019 - AP045 : Stationnement (budget annexe)	72 480,97	0,00	72 480,97	72 480,97	0,00	0,00
2020 - AP045 : Stationnement (budget annexe)	142 831,71	0,00	142 831,71	142 831,71	0,00	0,00
TOTAL APCP	102 784 296,99	-4 824 968,00	97 959 328,99	61 644 984,44	4 166 550,49	32 147 794,06

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,60	0,00	4,60
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
ATTACHES TERRITORIAUX	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	0,00	7,00	5,00	2,00	7,00
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	6,00	0,00	6,00	4,00	2,00	6,00
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		12,00	0,00	12,00	9,60	2,00	11,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	505	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	995	0,00	3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
- Affermage	EFFIA	EFFIA (Parkings Centre Ouest)	Société Anonyme	0,00
- Concession	NGE	Nantes Métropole Gestion Equipements (Parking Cathédrale)	Société Anonyme d'Economie Mixte	0,00
- Affermage	EFFIA	EFFIA (Parkings Gare)	Société Anonyme	80 000,00
- Affermage	NMGS	Nantes Métropole Gestion Services (Coeur de Ville)	Société Publique Locale	4 150 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 98

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/04/2021

Présenté par (1) la Présidente,

A Nantes le 09/04/2021

(1) la Présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Conseil Métropolitain

A Nantes, le 09/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Nantes, le 09/04/2021

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'Assemblée.